



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2655
21 juin 2019
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Chômeurs attaqués Un gouvernement au service du patronat



ADP

**Contre
la privatisation,
il faudra plus
qu'une pétition**

Page 6

Éducation

**Réforme
Blanquer,
les enseignants
disent non**

Page 7

GE Belfort

**Capitalistes
licencieurs,
gouvernement
complice**

Page 15

La grève dans les urgences hospitalières nous concerne tous

La grève dans les services d'urgence prend de l'ampleur. Partir il y a trois mois d'un hôpital à Paris, elle touche maintenant une centaine d'établissements dans toute la France.

La situation y est désastreuse parce que le manque de personnel et de moyens est criant et parce que, comme dans tout le reste de la société, c'est la course à la rentabilité qui dicte sa loi.

Travailler en permanence en sous-effectif, tous les travailleurs connaissent ça : sur les chaînes de montage, dans les ateliers de production, dans les bureaux, dans la grande distribution... C'est aberrant, car il y a des millions de chômeurs. Mais, dans les hôpitaux, c'est criminel. C'est le symbole du pourrissement de la société que d'avoir introduit la concurrence, en clair la recherche du profit, dans le domaine de la prise en charge des malades et des personnes âgées.

Depuis plusieurs dizaines d'années, les gouvernements ont démolé le service public de la santé en y imposant des critères financiers. Ils ont ouvert les hôpitaux aux intérêts privés. Ceux-ci se sont jetés sur ce qui pouvait leur rapporter, et le reste, l'État l'a laissé dépérir. Alors, les hôpitaux publics se sont endettés et leur dette, qui a atteint 30 milliards d'euros, est désormais une des causes de la pression à la rentabilité.

À cela s'est ajouté le fait que les services d'urgence sont devenus de véritables asiles des temps modernes, qui croulent sous le poids de la misère croissante de la société.

Aujourd'hui, ils accueillent deux ou trois fois plus de monde que ce que leur capacité permet. Alors, on met deux malades dans un même box, séparés par un simple paravent, ou bien sur des brancards qui s'accumulent dans les couloirs, où ils doivent attendre parfois cinq heures ou plus.

En décembre dernier, dans un service d'urgence d'un hôpital parisien, une femme de 55 ans a été retrouvée morte au petit matin après avoir été amenée la veille en fin d'après-midi par les pompiers. Le personnel ne l'avait pas prise en charge parce que, ayant perdu connaissance, elle n'avait pas répondu à l'appel. À cause de la surcharge de travail, les soignants n'avaient pas pu faire le tour de tous les malades présents, et ils avaient cru qu'elle avait quitté les Urgences.

Les gouvernements ont prétendu que la privatisation des services publics améliorerait les choses car elle ferait baisser les prix. Au bout du compte, dans la santé, à la SNCF, à EDF ou à La Poste, des industriels et des financiers s'en sont mis plein les poches et les services publics se sont décomposés.

Après trois mois d'une contestation qui n'a fait que s'élargir, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, en bonne politicienne arrogante, reste droite dans ses bottes. Elle propose une enveloppe de 15 millions d'euros pour renforcer les effectifs uniquement durant l'été. Selon les grévistes, qui affrontent jour et nuit les drames des Urgences, il faudrait embaucher au moins 10000 personnes.

Les grévistes revendiquent aussi une augmentation de salaire de 300 euros pour tous. À l'hôpital, comme dans toutes les entreprises, les salaires n'ont pas suivi l'augmentation du coût de la vie. Les aides-soignants sont embauchés à peine au-dessus du smic. Et une infirmière parisienne, militante du mouvement, expliquait à la presse qu'avec presque dix ans d'ancienneté son salaire hors primes était de 1589 euros brut.

Buzyn a concédé une prime de 100 euros par mois. Elle l'a justifiée en donnant pour raison que le personnel des Urgences avait à faire face à des citoyens agressifs et à des incivilités. Elle cherche évidemment un prétexte pour circonscrire cette prime aux seuls personnels des Urgences, alors que les salaires sont tout aussi bas dans les autres services hospitaliers. Mais, au passage, elle fait aussi la leçon aux malades.

Car pour les responsables politiques comme Buzyn, si la situation est devenue catastrophique, ce serait la faute des malades qui se comporteraient mal ou viendraient trop souvent se faire soigner, ou celle du personnel hospitalier qui n'aurait pas assez le sens des responsabilités, comme l'a sous-entendu le Premier ministre Édouard Philippe.

Le sens des responsabilités, les aides-soignants et les infirmiers l'ont justement, eux qui font face, malgré la désorganisation due à la course à la rentabilité orchestrée par des gouvernements irresponsables. Ils en ont assez, et leur combat est le nôtre.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ									
Assurance chômage : de nouvelles attaques	3	Droits d'asile : l'État complice des dictatures	5	Marseille : cité Air-Bel	16	Hôpital psychiatrique du Vinatier	13	Brésil : la réforme des retraites contestée dans la rue	9
Contrats courts : une précarité voulue par le patronat	3	Tribunal de Paris : justice à prix d'or	5	Drahi : marché de l'art	16	Ehpad Le Plessis-Robinson	13	Suisse : 14 juin, la grève des femmes	9
		Justice des mineurs : la droite s'offusque	5	ENTREPRISES		Dans nos bulletins d'entreprise	13		
Macron acte II : la même politique antiouvrière	4	ADP : contre la privatisation, il faudra plus qu'une pétition	6	Anciens verriers de Givors	12	La Poste : Paris	14	Pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah !	9
Droite : les LR quittent le navire	4	Un cadeau alléchant pour le capital privé	6	Sanofi - Mourens	12	PIC - Armorique ; arrestation inadmissible	14	Salvador : militaires assassins amnistiés	10
Le PCF appelle à l'union : un air déjà entendu	4	Réforme Blanquer : c'est toujours non !	7	Itirémia - Marseille	12	Radio France : grève contre les suppressions de postes	14	États-Unis : Guantanamo est toujours là	10
Police des polices : net et sans bavure	5	Écoles de Marseille : danger amiante	7			General Electric - Belfort : non aux licenciements !	15	Armement nucléaire	10
		Valls à mille temps	7	BTP : deux morts pour le profit	12	DANS LE MONDE		Soudan : les tueurs du régime et leurs soutiens	16
		Service national universel : c'est reparti comme en 14	11	Hôpitaux du Maine-et-Loire : "de l'épuisement au soulèvement"	13	Hong Kong : le pouvoir mis en échec	8		
		Salon du Bourget : pas de crise pour les engins de mort	11			Golfe Persique : Trump l'incendiaire	8		
		Chlorpyrifos : des ravages annoncés	11			Tueur d'élite	8		

Assurance chômage : de nouvelles attaques

La réforme des allocations chômage a d'abord un objectif, fixé par le gouvernement : économiser au minimum 3,4 milliards d'euros entre novembre 2019 et la fin de l'année 2021.

La réforme a été préparée par une série d'arguments contre les gens privés d'emploi. En particulier, la prétendue baisse du chômage permet de justifier un durcissement des conditions d'accès à son indemnisation. Le gouvernement ne cesse de répéter que les demandeurs d'emploi refusent des emplois parce que les allocations qu'on leur verse seraient trop importantes.

Sur la base de ces fables, le gouvernement vient de trancher en imposant de nouvelles conditions pour être indemnisé. Il faudra avoir travaillé six mois sur les 24 mois écoulés, au lieu de quatre mois sur les 28 écoulés, soit une proportion plus importante. Voilà de quoi écarter des dizaines de milliers de travailleurs de la possibilité d'avoir une

allocation chômage.

Le projet est aussi d'imposer des conditions beaucoup plus dures pour recharger ses droits au chômage. Alors qu'il fallait 150 heures de travail, il en faudra six fois plus.

C'est aussi le montant de l'allocation qui est revu à la baisse par le biais d'un changement du calcul qui concernera en particulier tous ceux qui travaillent quelques jours par mois. Les indemnités chômage seront calculées sur le revenu mensuel moyen, et non sur les jours travaillés dans le mois. Cette seule mesure rapportera 590 millions d'euros sur trois ans, selon la ministre.

Un tiers des ruptures de contrat proviennent de contrats de moins d'un jour, preuve que ce ne sont

pas les travailleurs qui courent après les contrats dits courts. Les pénaliser en plus sur ce qu'ils toucheront chaque mois, c'est leur faire subir une double peine.

Pour faire bonne mesure, quelques sanctions contre une partie des patrons usant de ces contrats courts sont en discussion. Dans sept secteurs uniquement, et dans les entreprises de plus de 10 salariés, la cotisation chômage patronale augmentera de 0,95 % au maximum sur les contrats de moins d'un mois. En sens inverse, ceux qui usent de contrats de plus d'un mois bénéficieront d'une baisse de leur cotisation de 1,05 % maximum. Cependant la ministre Muriel Pénicaud a annoncé que les discussions avec le patronat vont continuer et il est probable que de nouveaux secteurs obtiendront des aménagements supplémentaires.

Le gouvernement



introduit aussi la dégressivité des allocations pour les cadres ayant touché mensuellement plus de 4500 euros brut. Au bout de sept mois de chômage, leur allocation baisserait de 30%. Outre qu'elle est purement démagogique, cette mesure prépare la dégressivité de toutes les allocations, y compris les plus misérables.

Une des rares mesures positives annoncées concernera une toute petite partie des démissionnaires, qui

malgré tout avoir travaillé cinq ans dans la même entreprise pour prétendre à une allocation. Les indépendants, eux, se verront accorder 800 euros pendant six mois.

Alors que chaque semaine des suppressions d'emplois sont annoncées, cette réforme est une attaque en règle contre les chômeurs et en réalité, contre tous les travailleurs. Il ne faut pas la laisser passer.

Inès Rabah

Contrats courts : une précarité voulue par le patronat

Macron a récemment multiplié les déclarations pour dénoncer la précarité, celle des femmes élevant seules leurs enfants ou des jeunes sans avenir, concluant qu'il fallait imposer un bonus-malus aux contrats courts. Le résultat est comme la démagogie présidentielle : du vent.

Le remplacement des CDI par l'intérim et surtout par les contrats à durée déterminée, trois fois plus nombreux que les emplois intérimaires et de plus en plus courts, a considérablement aggravé la situation des travailleurs. Cette évolution est en cours depuis des années, même si chaque gouvernement à son tour fait semblant de la découvrir et de vouloir la combattre. Elle a permis au patronat de préserver ou d'augmenter ses profits en imposant précarité, bas salaires et flexibilité aux salariés concernés et a accentué de fait la pression sur ceux qui bénéficiaient encore d'un emploi stable.

En 2018, l'Insee dénombreait 3,7 millions de travailleurs ne disposant que d'un

emploi précaire. Neuf embauches sur dix étaient en CDD, dont un tiers en contrat de moins d'une journée.

Parmi eux on trouvait une forte proportion de CDD dit « d'usage », théoriquement réservés à certains secteurs où le volume de travail est perpétuellement fluctuant, comme l'hôtellerie-restauration, le spectacle, les services à la personne, et qui ne donnent même pas droit à une prime de fin de contrat. En 2015, ils concernaient 1,2 million de travailleurs.

Édouard Philippe a annoncé la couleur en préconisant des mesures pour « encourager les entreprises (...) à allonger la durée des CDD dans toute la mesure du possible ».

Le résultat a dépassé

cette annonce si bienveillante envers les patrons. Les contrats courts en général devraient être soumis à un bonus-malus dans sept secteurs principaux, dont l'hébergement et restauration, l'agroalimentaire, l'eau et les déchets, la plasturgie ou encore le bois et papier. Le secteur du bâtiment et le secteur médico-social, très importants et très écoutés par le gouvernement, seraient épargnés. Quant aux CDDU c'est-à-dire les CDD d'usage, ils seraient taxés à 10 euros!

Cela n'a pas empêché les représentants du patronat, des grandes comme des petites et moyennes entreprises, de rechigner. Certains ont parlé d'éventuels dégâts collatéraux, évoquant l'embauche de travailleurs détachés, la prolifération du travail au noir, très dommageable pour les travailleurs!

Un représentant de l'hôtellerie a même fait remarquer que la taxe de 10



CONNIE MA LA ZEP

euros serait tout de même pénalisante, pour des contrats d'usage limités à trois heures. Bien sûr, concédait-il, quand on constate que les trois quarts de ces contrats à répétition concernent toujours les mêmes travailleurs dans la même entreprise, il serait peut-être possible de les embaucher

vraiment. Mais il faudrait alors que les employeurs y soient incités.

Il est évident que les mesures insignifiantes décidées par le gouvernement n'arrêteront ni le développement de la précarité ni les réclamations du patronat, qui en veut toujours plus.

Sylvie Maréchal

Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 200 de juin 2019 :

- Élections européennes 2019 : Macron et Le Pen en duo
- Algérie : le mouvement populaire face aux manœuvres du pouvoir
- Chine - États-Unis : une nouvelle étape de la guerre commerciale
- États-Unis : la situation économique, politique et sociale
- « Les morts se sont mis à parler. » L'actualité du combat des trotskystes soviétiques

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,88 euro.



AGENDA

Fête de Lutte ouvrière Mulhouse

Dimanche 30 juin à partir de 11 h 30
Au Lerchenberg - à Vieux-Dormach
11, rue du Cercle

Macron acte II : la même politique antiouvrière

La déclaration de politique générale d'Édouard Philippe devant l'Assemblée nationale mercredi 12 juin se voulait la scène d'ouverture de l'acte II du quinquennat, selon la formule du Premier ministre lui-même. Une page se tourne, une autre s'ouvrira.

Sans surprise, la majorité des députés lui ont voté la confiance et, sans surprise, les éditorialistes ont décortiqué son monologue pour mesurer de prétendues inflexions.

Le Premier ministre a ouvert par une envolée sur l'écologie, les trois millions de voix pour EELV aux élections européennes ayant réveillé les ardeurs environnementales du gouvernement. Il y a eu une pincée pour la gauche, avec l'engagement de mettre aux débats parlementaires la PMA dès septembre ; une pincée à droite, en annonçant une baisse supplémentaire des impôts mais

aussi une nouvelle loi sur la sécurité.

Enfin, selon l'habitude prise désormais par Macron lui-même, Philippe n'a pas oublié d'évoquer l'immigration. Les macronistes n'ont rien inventé : sous prétexte de diminuer l'influence du Rassemblement national, ils en ressassent les thèmes. Édouard Philippe a donc annoncé que tous les ans aurait lieu un débat parlementaire sur l'immigration. Il a annoncé que les frontières de l'espace Schengen allaient être mises en discussion au niveau de l'Union européenne.

Avec le scrutin municipal de 2020 en ligne de

mire, Édouard Philippe a agité tous les thèmes susceptibles de rapporter gros sur le plan électoral pour les mois à venir. Mais pour les travailleurs et pour les classes populaires, entre l'acte I et l'acte II du quinquennat Macron, il n'y aura aucun changement. Le gouvernement poursuivra la même politique antiouvrière. Dans son discours devant les députés, Philippe a confirmé son intention de s'attaquer à l'assurance chômage et aux retraites.

À l'acte I comme à l'acte II, le gouvernement et Macron lui-même restent des marionnettes dont les capitalistes tirent sur les ficelles. L'acte I est clos. Une généralisation des luttes au sein de la classe ouvrière serait le meilleur moyen de clore l'acte II.

Boris Savin

Droite : les LR quittent le navire

Depuis son effondrement aux élections européennes à 8,5 % des voix, le parti Les Républicains (LR) voit chaque jour ses notables le quitter pour aller logner soit du côté des macronistes, soit du côté des lepénistes.

À l'approche des municipales de 2020, les maires Les Républicains savent que cette étiquette représente un handicap certain. Nombre d'entre eux ont donc commencé à prendre leurs distances, certains passant avec armes et bagages dans des partis qu'ils dénonçaient la veille.

Le 8 juin, 72 maires et élus locaux de droite signaient dans le *Journal du dimanche* une tribune de soutien à Macron, souhaitant sa réussite et découvrant que « le temps n'est plus aux querelles de chapelles ». Parmi eux Jolivet, maire LR de Quimper depuis 2014, affirmait encore le 26 mai : « Ceux qui restent sont les militants de la première heure comme moi. Je reste fidèle. » Il a tenu moins d'une semaine avant de déclarer : « Comme je l'ai déjà dit, j'ai vocation à faire un second mandat. J'ai un bilan à défendre et je pense pouvoir incarner les valeurs défendues par le gouvernement. »

L'intérêt de LREM, le parti de Macron, à cet arrivage de notables est de parvenir à asseoir son implantation. La recomposition politique initiée en 2017 par l'élection de Macron face à Le Pen n'est encore ni achevée ni irréversible. LREM a bénéficié tout comme le RN du discrédit profond du PS et de la droite parlementaire, dont l'alternance au pouvoir rythmait depuis quarante ans la vie politique. Mais

l'influence et la pérennité d'un parti repose aussi sur des relais, humains et financiers, au niveau des multiples institutions territoriales, en particulier les communes. Il s'agit donc pour Macron de disposer de cette assise au travers des prochaines municipales.

Du côté de la millionnaire Le Pen, l'appel du pied aux notables LR est tout aussi appuyé. Elle a appelé « à mettre en œuvre des plateformes d'action communes (...) dès les élections municipales, (...) première marche d'une séquence territoriale » avant les élections départementales et régionales de 2021.

Si, jusqu'à présent, il n'y a pas eu davantage de notables et de dirigeants de la droite parlementaire à rallier l'extrême droite, ce n'était certainement pas par idéologie : des discours de Chirac sur « le bruit et les odeurs » attribués aux immigrés dans les années 1980 aux insanités de Wauquiez lors de la dernière campagne, ils n'ont pas hésité à se vautrer dans la fange raciste et réactionnaire. Mais avant de rallier le FN, puis le RN, ils voulaient être sûrs d'y être gagnants pour leur appareil et pour eux-mêmes.

L'avenir montrera ce qu'il adviendra du marécage de la droite parlementaire. Mais l'odeur est bien caractéristique de la décomposition.

Christian Bernac



Le PCF appelle à l'union : un air déjà entendu

La direction du PCF, réunie dimanche 16 juin, a lancé un appel « aux citoyens et aux formations de gauche pour construire une union populaire ». Ce n'est pas d'une folle originalité : tous les partis, groupes, sous-groupes et personnalités de gauche ont entonné ce même refrain depuis leur défaite cuisante aux élections européennes. Mais cela correspond à une certaine logique politique.

D'une part les électeurs de gauche, ceux qui n'ont pas encore été dégoûtés par les passages au pouvoir de leurs élus, ou ceux qui croient au bulletin de vote pour s'opposer à la fois à Macron et à Le Pen, réclament logiquement l'unité. D'autre part le PCF voudrait

garder le plus grand nombre possible de ses 600 maires et 7 000 conseillers municipaux, le cœur de son appareil aujourd'hui. Et il ne peut le faire qu'en participant à des listes d'union avec le PS, les écologistes et autres, suivant les circonstances locales.

À l'échelon national, le PCF appelle donc « la gauche à mener des combats communs qui permettent de faire reculer les puissances d'argent », des combats dont le modèle semble être la pétition pour le référendum sur la privatisation d'ADP, ce qui ne va pas bien loin. À l'échelon local, il appelle à des rencontres de toutes les forces de gauche et écologiques.

Il s'agit donc d'abord de gagner les prochaines élections, en alliance avec ceux qui ne sont ni Macron, ni la droite, ni Le Pen. Cela laisse encore beaucoup de

place à l'alliance avec des ennemis des travailleurs aussi avérés que le PS et tous ses sous-produits, qui ont été au gouvernement il n'y a pas si longtemps et qui ont conduit l'électorat ouvrier vers l'abstention, voire le vote pour l'extrême droite.

Encore une fois, les militants et les électeurs du PCF attendront en vain une explication des échecs et des reculs de leur parti ou une critique de sa politique passée. C'est pourtant cette politique d'union populaire électorale, la seule qui leur soit proposée, qui

a conduit, sous des appellations diverses, les militants ouvriers du PCF à la situation catastrophique d'aujourd'hui.

Dans l'appel du PCF, il n'est nulle part question des intérêts des travailleurs, ni de perspectives qu'on pourrait leur proposer. Mais cela fait très longtemps que les dirigeants du PCF, reniant toute véritable tradition communiste, les ont oubliés au profit des citoyens et ont abandonné la lutte de classe pour les dés pipés des élections.

Paul Galois

Police des polices : net et sans bavure

Jeudi 13 juin, l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) a remis son rapport d'activités pour l'année 2018. Le rapport annonce que, l'année dernière, l'usage des lanceurs de balles de défense (LBD) a augmenté de 203 % et celui des grenades de désencerclement de 296 %.

Les chiffres ont explosé avec le début du mouvement des gilets jaunes. Derrière la précision toute clinique du décompte, il y a le traitement que le gouvernement a infligé aux manifestants. Ces armes ont été utilisées en abondance, occasionnant des blessures graves par dizaines, soulevant même les interrogations de la commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et celles du haut commissaire aux droits de l'homme de l'ONU.

Contre l'évidence des violences policières, le gouvernement est resté de marbre, le ministre de l'Intérieur ne perdant pas une occasion d'assurer policiers et gendarmes de son soutien. En toute logique, l'IGPN n'a ouvert que sept enquêtes administratives dans les rangs de

la police, alors que 265 enquêtes judiciaires visant des policiers ont été ouvertes depuis le début des manifestations. Aucune sanction n'a été réclamée par l'IGPN, pas même une suspension provisoire d'activité.

« L'IGPN est indépendante et ne reçoit aucune instruction du ministre de l'Intérieur dans ses enquêtes », a conclu Brigitte Jullien, la directrice de l'IGPN. Aucune instruction n'est effectivement donnée, la police des polices et le ministre de l'Intérieur sont sur la même longueur d'onde pour entonner le même refrain : circulez, il n'y a rien à voir.

Boris Savin



Le 8 juin, à Bobigny.

Tribunal de Paris : justice à prix d'or

Un rapport de la Cour des comptes révèle certains aspects du coût exorbitant du nouveau palais de justice parisien, en service depuis un peu plus d'un an. Construit par Bouygues dans le cadre contractuel d'un partenariat public-privé, un PPP, il pèse sur le budget de la Justice pour 86 millions d'euros par an jusqu'en 2044.

Ce prix est celui du loyer versé par l'État pour l'exploitation et l'entretien du palais à une filiale de Bouygues, Arélia, propriétaire en titre du gigantesque bâtiment situé dans le 17^e arrondissement de Paris. Chargée de la maintenance de A à Z, Arélia répare les ascenseurs et fournit le mobilier. Mais, dépense minimum oblige, tout l'hiver employés, juges et greffiers ont dû supporter une température jugée trop fraîche, avant de se résoudre à apporter leurs chauffages d'appoint.

Le rapport a mis en évidence d'autres dysfonctionnements. En mai dernier, après la dégradation d'un meuble de bureau à la suite de l'interrogatoire d'un suspect, le propriétaire a porté plainte... contre la police. À un autre moment, lors d'une des inondations survenues au service des scellés, des techniciens mandatés par Bouygues ont déplacé des dizaines de pièces à conviction sans précaution ni autorisation.

Et surtout le partenariat ne se limite pas à

l'augmentation de 15 % des coûts de réalisation de l'ouvrage, à cause des frais financiers capitalisés pendant la durée de celle-ci, il génère des dépenses inconsidérées, car le contrat oblige le locataire, l'État, à accepter les tarifs du propriétaire-gestionnaire, Arélia-Bouygues. Ainsi, le rapport révèle que l'installation d'un pupitre

destiné à une conférence de presse donnée par un procureur est facturée 700 euros. En 2015, le loyer annuel des deux PPP des seuls palais de justice de Rouen et de Paris a représenté environ 30 % des dépenses immobilières du ministère, alors que celui-ci doit, avec le budget restant, gérer 730 autres sites judiciaires.

Mais peu importe que les employés et les magistrats soient gelés, de même que les affaires des plaignants, si Bouygues voit flamber ses profits au détriment du budget public.

Viviane Lafont



2,3 milliards de béton et de verre.

Droit d'asile : l'État complice des dictatures

Le 6 juin dernier, la préfecture des Pyrénées-Orientales a renvoyé vers l'Érythrée une réfugiée arrêtée dans un bus à la frontière espagnole.

D'abord enfermée dans un centre de rétention à Toulouse, la jeune Érythréenne a vu sa demande d'asile repoussée par l'Office de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), après une visioconférence menée selon une procédure dénoncée par les associations d'aide aux réfugiés.

Un recours a alors été déposé devant la Cour nationale du droit d'asile mais, depuis la loi asile-immigration votée par la majorité parlementaire en septembre 2018, cela ne suspend plus l'arrêté d'expulsion. La jeune femme a donc été renvoyée en Érythrée sous escorte policière.

« Le régime érythréen a supprimé la plupart des libertés et la situation des droits de l'homme y est très préoccupante : interdiction des

partis politiques ; absence d'indépendance de la justice, et des prisonniers politiques toujours plus nombreux ; liberté de la presse et liberté syndicale inexistantes ; liberté de religion fortement encadrée ; arrestations et détentions arbitraires », lit-on sur le site officiel du ministère des Affaires étrangères France Diplomatie.

C'est donc en toute connaissance de cause que les autorités françaises ont renvoyé cette femme vers un des pays les plus pauvres du continent africain sous l'emprise d'un régime dictatorial. Procédures expéditives, négation du droit d'asile, tel est le véritable contenu de la politique prétendument progressiste de Macron.

B. S.

Justice des mineurs : la droite s'offusque

La ministre de la Justice a annoncé pour septembre prochain une légère réforme, par ordonnance, de la justice des mineurs. L'annonce seule a fourni l'occasion à des politiciens LR ou ex-LR de sortir du bois et de se poser en garants de l'ordre.

La présidente de la région Île-de-France, Valérie Pécresse, orpheline de parti pour l'instant après sa démission de LR, a évoqué une « décision gravissime » et un « déni des réalités », ajoutant, fine mouche, que « les plus grands vont pervertir les enfants pour faire le sale boulot ». Rachida Dati, maire du très chic VII^e arrondissement parisien et en lice pour la mairie de Paris, dit craindre « l'impunité pour les mineurs délinquants ».

Ce qui motive ce bruit, au-delà du besoin d'en faire pour exister dans la vie politique, est l'intention de la ministre Nicole Belloubet de fixer désormais un âge en dessous duquel les enfants délinquants seraient présumés pénalement irresponsables, ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent. Les mineurs de moins de 13 ans ne seraient dorénavant jamais susceptibles d'encourir une sanction pénale. La garde des Sceaux a néanmoins prévu qu'un juge des enfants pourrait estimer qu'à 11 ou

12 ans l'enfant délinquant serait capable d'un discernement suffisant pour qu'une sanction pénale soit envisagée.

Cette simple mesure de mise en conformité avec d'autres textes juridiques internationaux, comme la Convention internationale des droits de l'enfant, a fait dire à une représentante du Syndicat de la magistrature qu'il s'agissait d'une bonne mesure, quoique minimale puisqu'elle peut être outrepassée. En Espagne, Allemagne et Italie, le seuil est à 14 ans seulement. D'ailleurs, Pécresse et Dati peuvent être rassurées, la ministre annonce aussi la création de vingt nouveaux centres éducatifs fermés et une accélération des procédures.

Ce ne sera peut-être pas une mauvaise nouvelle pour les mineurs, nombreux d'après la syndicaliste puisqu'ils représentent 77 % de l'ensemble des mineurs détenus, qui croupissent en détention provisoire.

V. L.

ADP : contre la privatisation, il faudra plus qu'une pétition

Une pétition vient d'être lancée pour obtenir un référendum sur la privatisation de l'entreprise publique Aéroports de Paris (ADP). Si cette pétition obtient plus de 4,7 millions de signatures, le gouvernement se verra peut-être contraint d'organiser ce référendum.

Signer une pétition pour exprimer sa colère contre la privatisation d'ADP et réclamer en même temps d'avoir son mot à dire sur ce point de la politique du gouvernement est tout à fait légitime. Quant à dire qu'il s'agit d'un moyen efficace de lutter contre cette politique, c'est une autre histoire.

C'est à l'occasion du débat parlementaire sur la loi Pacte, qui comportait la privatisation d'ADP, que 248 députés et sénateurs, pas seulement de gauche, ont obtenu le lancement de cette pétition officielle visant à réclamer un référendum d'initiative partagée (RIP).

En même temps, pour

ces opposants à Macron, il s'agit de mener une opération politique. Les partis de gauche espèrent se refaire une santé dans une campagne contre la politique de privatisation. Un premier meeting commun est organisé le 19 juin à Paris, entre PS, PCF et FI. L'ex-ministre de droite Gilles Carrez y est aussi invité à venir condamner la politique de Macron.

Tous ceux-là se souviennent que les campagnes contre le traité de Maastricht en 1992 et contre le traité constitutionnel européen en 2005 leur avaient été favorables. Ils espèrent pouvoir refaire la même chose et ainsi empêcher Macron de les faire disparaître



Le terminal 1 de l'aéroport de Roissy.

du paysage en réduisant l'arène politique en France à l'opposition unique entre le RN et La République en marche. En s'opposant électoralement parlant à la privatisation d'ADP, c'est leur avenir politique qu'il veulent préserver.

Certains responsables politiques tentent avec cette campagne de réaliser une forme d'union de la gauche, afin de favoriser la préparation d'accords électoraux pour les futures échéances électorales. La privatisation d'ADP n'est pas de ce point de vue leur préoccupation centrale. D'ailleurs ils savent que, même si un référendum est finalement obtenu, rien ne dit qu'il

empêchera la privatisation. Bien des exemples le montrent.

En 2005, la campagne contre le traité constitutionnel avait bien abouti à un non majoritaire, mais le gouvernement était passé outre, pour imposer l'intérêt de la bourgeoisie quelle que soit l'expression de la volonté populaire. Quant à croire que faire voter la population serait le moyen infaillible d'imposer la volonté des travailleurs, cela aussi est illusoire, ne serait-ce que parce que, à l'échelle de la population, toutes couches confondues, rien ne garantit que le non l'emporte, et l'opération peut alors se retourner contre eux. En Italie en

1985, le Parti communiste et le syndicat CGIL avaient appelé à un référendum contre un décret remettant en cause l'indexation des salaires sur l'inflation. La loi avait en fait été approuvée à la majorité et les intérêts de classe des travailleurs avaient été bafoués de façon faussement démocratique.

Les travailleurs, à commencer par ceux d'ADP, ont bien raison de ne pas vouloir de cette privatisation. Mais, pour lutter contre les attaques contre eux qu'elle laisse présager, ils devront faire bien plus confiance à leurs propres forces qu'au référendum.

Marion Ajar

Un cadeau alléchant pour le capital privé

Depuis des années, les différents gouvernements privatisent des entreprises assez importantes qui rapportent des profits. Des grandes banques à Safran, en passant par Suez, Rhône-Poulenc, Air France, France Télécom, etc., tous les secteurs ont été touchés.

Ces entreprises ont souvent nécessité des investissements importants. Les réseaux de télécommunications, la construction des autoroutes, les réseaux d'aéroports, les chemins de fer, tout cela a coûté de l'argent avant de devenir rentable. Les capitalistes privés, globalement, n'ont pas choisi de réaliser ces investissements, et de prendre ainsi, comme ils aiment à le faire croire, des risques à grande

échelle. C'est l'État, avec l'argent des classes populaires, qui a dû construire, créer, investir, entretenir, développer des pans entiers de l'économie.

Mais, avec la crise économique, les capitalistes cherchent toujours davantage par quels placements ils peuvent continuer à faire fructifier, non pas l'économie, mais leurs propres capitaux. C'est ainsi que Vinci, candidat au rachat d'ADP,

est déjà présent dans son conseil d'administration. Les privatisations dans ces secteurs sont une des possibilités d'accroître les profits sans devoir investir.

Autant dire que cette politique, critiquée à juste titre aujourd'hui, n'est pas spécifique à Macron. Jospin, Premier ministre socialiste entre 1997 et 2002, avec plusieurs ministres communistes dans son gouvernement, dont le ministre des Transports Gayssot, a même été un des principaux artisans des privatisations des autoroutes par exemple. À une autre époque, à la sortie de la guerre, les mêmes capitalistes avaient au contraire besoin que

l'État prenne en charge une grande partie de l'économie, pour la relancer par des nationalisations.

Aujourd'hui, les privatisations comportent clairement des attaques contre les travailleurs et s'y opposer est juste. Pour autant, elles ne changent pas la nature de l'économie, contrairement à ce que voudraient faire croire par exemple les « intellectuels engagés » autoproclamés qui ont signé une tribune dans *Le Monde* le 11 juin dernier. En écrivant : « Les services publics sont la propriété collective de tous les Français, reçue en héritage de leurs anciens », ils travestissent la réalité de l'économie capitaliste. Les travailleurs n'ont jamais été propriétaires de ces entreprises ou des services publics, car c'est l'État qui l'était et qui les gérait dans l'intérêt de la bourgeoisie.

D'ailleurs, même dans les entreprises dites publiques, les travailleurs doivent parer les coups. Depuis 2005, il y a eu 1 600 suppressions d'emplois chez ADP, alors que l'État y est majoritaire. Ces suppressions d'emplois visent à rendre l'entreprise encore plus profitable

pour les actionnaires, en faisant faire plus de travail par moins de salariés et en développant la sous-traitance.

Grâce à ces attaques, ADP est une entreprise largement bénéficiaire. Non seulement le nombre de voyageurs augmente régulièrement dans les aéroports, mais ils sont devenus des centres commerciaux immenses, de véritables machines à cash. Les magasins qui s'installent dans les aéroports sont majoritairement des enseignes du luxe, à l'affût de voyageurs, vus comme des clients à appâter. Résultat : les bénéfices d'ADP ont explosé ces dernières années. En 2017, le bénéfice net du groupe s'élevait à 571 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 3,6 milliards. C'est là une manne de profits que l'État veut céder à des capitalistes privés, après avoir contribué à la créer.

Contre la privatisation d'ADP et ses conséquences pour les travailleurs, ce qui comptera sera d'abord leur volonté de se défendre et leur capacité à s'organiser et à se mobiliser, qu'ils soient salariés d'ADP ou sous-traitants.

M.A.



En avril, à Orly.

Réformes Blanquer : c'est toujours non !

Lundi 17 juin, Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, fanfaronnait dans les médias car les épreuves de philosophie du baccalauréat avaient pu se tenir, malgré un appel à la grève de plusieurs syndicats. Mais, pour y parvenir, les rectorats ont dû convoquer, partout dans le pays, des surveillants en surnombre et faire appel à des retraités, du personnel administratif et des précaires.

Quoi qu'en dise le ministre, les diverses réformes qu'il impose à marche forcée, à tous les étages de l'Éducation nationale, sont largement rejetées par les enseignants. Depuis le début de l'année scolaire, les enseignants se sont mobilisés contre ces réformes à travers plusieurs journées nationales de grève réussies et, dans certains départements ou dans divers établissements, en se mettant en grève reconductible pendant plusieurs jours. Dans les lycées, ils dénoncent l'aggravation de la ségrégation sociale entre les

établissements bien cotés et ceux des quartiers populaires, entre les grandes villes et les zones rurales. Ils dénoncent la baisse des moyens pour permettre de travailler en effectifs réduits et, en ce domaine, les inégalités entre établissements. Ils dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail, avec des contraintes supplémentaires, des emplois du temps impossibles et le recours croissant à du personnel précaire.

Le 13 juin, une commission mixte du Sénat et de l'Assemblée nationale a

voté la loi très mal nommée « école de la confiance » qui réforme le primaire. Mais deux mesures initialement prévues par Blanquer ont été abandonnées. Les directeurs d'école n'auront finalement pas de pouvoir hiérarchique sur leurs collègues enseignants et le regroupement des écoles sous la tutelle d'un collège voisin est abandonné, pour le moment. Ces reculs sont le fruit de la mobilisation. Si le gouvernement s'est vanté de rendre obligatoire la scolarisation pour tous les enfants dès 3 ans, il ne prévoit aucun financement pour

ouvrir des classes, ce qui favorisera les écoles maternelles privées, financées par les mairies, au détriment des écoles publiques.

Si la mobilisation n'a jamais pris un caractère suffisamment massif pour imposer au gouvernement de remballer l'ensemble de ses projets, ces réformes ne passent toujours pas. Beaucoup d'enseignants voulaient l'affirmer à l'occasion du bac. La grève du 17 juin, si elle est restée minoritaire, a été significative et visible dans de nombreux endroits.

Dans certains centres d'examen, la moitié voire

les deux tiers des enseignants convoqués étaient en grève. À Toulouse, à Lyon, à Montpellier, comme dans de multiples villes du pays, des centaines de grévistes se sont rassemblés devant les rectorats. Dans plusieurs départements, des assemblées de grévistes ont reconduit la grève pour le lendemain. Un appel à la grève a été lancé pour le 27 juin, jour du brevet des collèges. Si Blanquer croit avoir réussi à faire passer ses sales coups, il pourrait se heurter de nouveau à la réaction des enseignants.

Xavier Lachau



Rassemblement des enseignants en grève, lundi 17 juin, rue du Bac, à Paris.

Écoles de Marseille : danger amiante

Mercredi 12 juin à Marseille, des enseignants présentaient leur association l'Avalé 13 (Association de défense des victimes de l'amiante dans l'Éducation nationale des Bouches-du-Rhône) destinée à combattre la présence, en abondance, d'amiante dans les écoles.

Ils ont été alertés en particulier par une enseignante de l'école de la Savine, dans les quartiers Nord de Marseille, atteinte d'un cancer dû à l'amiante, qui dénonce l'état de délabrement de son école.

Toutes les écoles construites avant l'interdiction de l'usage de l'amiante en 1997 en contiennent dans les murs et les faux plafonds. Mais la mairie ne met pas à disposition, comme elle est tenue de le faire, les

dossiers technique amiante, les DTA. Ainsi l'inventaire de la présence de ce matériau, s'il a été réalisé, n'est pas consultable.

Cela met en danger des enfants, des enseignants, voire le voisinage. Mais ce problème de l'amiante est traité bien à la légère par les autorités. Ainsi, lors de l'incendie dans l'école Saint-André-La Castellane, tous les gravats ont été ramenés dans un coin et simplement recouverts d'une bâche. On les voit moins, mais cela n'empêche pas qu'ils contiennent de l'amiante que tous, enseignants, élèves, personnel, peuvent respirer à pleins poumons, puisque toute l'école contient cette poussière d'amiante.

De même le collège Versailles, situé dans un des quartiers les plus pauvres de Marseille, doit être reconstruit. Il est situé sous l'autoroute et voisin d'une déchetterie. Selon la mairie,

la reconstruction se fera sans déménagement, c'est-à-dire que les cours continueront sur place, au milieu des travaux de destruction et donc forcément de dispersion de poussière d'amiante. Et pourtant, dans le quartier, les locaux vides tels que la caserne du Muy existent bien.

La mairie élude ce problème et, de son côté, le ministère de l'Éducation nationale tarde à le prendre en compte. Alors qu'il avait été interpellé en octobre 2018 à ce sujet, il annonce que la cellule sur le bâti scolaire sera opérationnelle pour la rentrée 2019.

Des réactions plus vives ont lieu. Ainsi à Rognes, dans le département, des parents d'élèves ont tiqué quand ils ont découvert les 350 000 euros dépensés pour installer un portique et des caméras de surveillance à l'entrée du collège, alors que depuis des années ils réclament des travaux

pour changer par précaution les dalles de lino abîmées qui contiennent, elles, de la colle amiante.

Dans la plupart des écoles, l'amiante est omniprésent. En effet, pour planter le moindre clou, percer le moindre trou afin d'y rajouter une cheville, il faut d'abord l'autorisation d'un expert. Si cela n'est pas significatif, que dire ?

Les travaux de désamiantage, quand ils sont effectués, le sont à minima. Comme le précisait un professionnel : « Si on appliquait toutes les prescriptions, cela coûterait très, très cher ! »

L'association se donne donc pour but de recenser les problèmes liés à l'amiante, d'inventorier les cas de maladie, de regrouper les enseignants et le personnel touchés, d'informer et surtout d'obtenir enfin un plan de désamiantage des bâtiments qui en contiennent.

Correspondant LO



Valls à mille temps

Manuel Valls s'était illustré en France par la rapidité avec laquelle il changeait de pied.

Concurrent et critique sévère de Hollande durant la primaire socialiste de 2011, il en était devenu le directeur de campagne, puis le ministre.

Ministre de l'Intérieur de gauche, il se fit chasseur de Roms, expulseur de migrants et proféra des discours que n'aurait pas reniés Le Pen quant aux

immigrés. Participant à la primaire du PS en 2016, il appela tout de même à voter Macron, et conserva ainsi son siège de député.

Passant les Pyrénées pour conquérir la mairie de Barcelone, Valls a fait campagne au nom de la

droite espagnole contre la maire sortante, classée comme d'extrême gauche. Arrivé en quatrième position, voilà qu'il change d'alliance et se rallie à celle qu'il a combattue. Et Valls d'expliquer benoîtement qu'il a « changé

la façon de faire de la politique ».

En effet. Jusque-là on comparait les politiciens qui changeaient au gré du vent à des girouettes. Valls, lui, tourne plus vite qu'un ventilateur...

P. G.



Hong Kong, le 9 juin.

Hong Kong : le pouvoir mis en échec

Dimanche 16 juin, 2 millions de Hongkongais, sur 7,4 millions, ont défilé dans les rues. Ils exigeaient l'abandon total d'un projet de loi permettant l'extradition vers des pays tiers de personnes résidant à Hong Kong.

Les manifestants réclamaient en prime la démission de Carrie Lam, cheffe de l'exécutif qui gouverne cette région administrative spéciale, ancienne colonie britannique rétrocédée à la Chine en 1997 avec un statut juridique particulier.

L'annonce par Carrie Lam, le 15 juin, de la suspension du projet de loi, après une première manifestation massive le 9 juin puis des affrontements entre policiers et manifestants le 12 juin, suivis de 32 arrestations, n'a fait que renforcer la détermination des opposants. La rue a obligé Carrie Lam à s'excuser pour les arrestations, et probablement à enterrer définitivement son projet.

Les médias occidentaux sont prompts à voir, derrière le projet contesté de Carrie Lam, la main de Xi Jinping et des dirigeants chinois pour restreindre les libertés dont jouissent les Hongkongais, en vertu de la règle « un pays, deux statuts » établie en 1997, et pour mieux traquer les opposants. Il est de fait que la petite bourgeoisie de Hong Kong s'est mobilisée à plusieurs reprises depuis la rétrocession, comme en 2014 lors du mouvement dit « des parapluies », pour combattre l'ingérence de Pékin, défendre farouchement le statut particulier de la ville, mais aussi sa situation matérielle privilégiée au regard du reste de la Chine.

Il est incontestable que Carrie Lam est sous la tutelle de Xi Jinping et que l'État chinois est une dictature sans pitié pour ses opposants. Mais Hong Kong, pas plus à l'époque où elle était une colonie britannique que depuis la rétrocession à la Chine, n'a jamais eu grand-chose à voir avec une démocratie. Elle est dirigée par un conseil législatif, le LegCo, dont seuls la moitié des membres sont élus au suffrage universel tandis que les autres sont désignés par des organisations professionnelles ou patronales. Alors que Hong Kong est marqué par de profondes inégalités sociales, les classes riches disposent ainsi officiellement, et pas seulement grâce à leurs capitaux, de privilèges politiques; privilèges que le courant démocratique mobilisé ces derniers jours ne semble guère contester.

Quant à une loi sur

l'extradition, elle est réclamée à intervalles réguliers par la Banque mondiale ou le FMI, qui font mine de combattre le blanchiment d'argent et le crime financier organisé, deux activités qui prospèrent à Hong Kong. C'est d'ailleurs une demande du gouvernement taïwanais, peu favorable à Pékin, de récupérer un criminel réfugié à Hong Kong qui a servi de prétexte à Carrie Lam pour accélérer la mise en place de cette loi. À l'inverse, le statut spécial de Hong Kong, y compris le maintien du droit britannique, son rôle de place financière internationale avec sa monnaie locale, le dollar hongkongais, et sa grande liberté pour la circulation des capitaux, arrange bien les dirigeants chinois. Hong Kong sert autant au capital occidental pour rentrer en Chine qu'au capital chinois pour accéder au marché financier

international. Deux tiers des investissements étrangers en Chine passent par Hong Kong, tandis que de nombreuses entreprises chinoises sont cotées à la Bourse de la ville, où elles aspirent des capitaux. Le gouvernement chinois n'a aucun intérêt à fragiliser ou à déstabiliser cette place financière.

Il est légitime que la population de Hong Kong, y compris sa fraction privilégiée, se mobilise pour défendre ses droits démocratiques. Mais son sort est directement lié à celui de la population chinoise et en particulier à ses millions de travailleurs, durement exploités. Aucun droit démocratique ne peut être durable pour la population de Hong Kong si l'immense classe des travailleurs de Chine continue d'être privée de tout droit.

Xavier Lachau

Golfe persique : Trump l'incendiaire

Le 13 juin, un pétrolier japonais et un norvégien ont été pris pour cible en mer d'Oman à la sortie du golfe Arabo-Persique, un mois après le sabotage de quatre autres navires au même endroit. Les États-Unis, par la bouche de Trump, ont aussitôt accusé l'Iran d'être responsable de ces attaques.

Un cinquième du pétrole transite par cette voie maritime, entre l'Iran d'un côté, les Émirats arabes unis et Oman de l'autre. Cette région

est hautement stratégique et toute crise a des répercussions dans tout le Moyen-Orient, et au-delà.

Le secrétaire d'État

américain, Mike Pompeo, a déclaré pouvoir prouver par A plus B l'implication iranienne, s'appuyant sur les armes utilisées, et le niveau de sophistication de ces sabotages. De l'autre côté, le ministre des Affaires étrangères iranien, Mohammad Javad Zarif, a nié toute responsabilité de son pays, jugeant plus que suspects ces attaques,

survenues le jour même de la visite à Téhéran du Premier ministre japonais Shinzo Abe, qui visait justement à normaliser les relations avec l'Iran.

Qui a commandité les attaques du 13 juin? Deux choses sont certaines: on ne voit pas bien quel intérêt aurait l'Iran à faire ainsi monter la tension dans le Golfe, tandis que Trump se sert de ces attaques pour faire monter d'un cran la pression contre l'Iran.

Après avoir rompu l'accord sur le nucléaire iranien il y a un an, en mai 2018, rétablissant des sanctions économiques contre l'Iran qui entraînent d'énormes privations pour sa population, Trump a décidé début mai de les aggraver encore, en interdisant purement et simplement à ses partenaires tout achat de pétrole iranien. Parallèlement, il envoyait des navires de guerre, brandissant la menace d'un déploiement plus

important, tout en annonçant la possibilité de rouvrir des négociations, annonce faite également début juin, de son côté, par Mike Pompeo.

Mener une guerre économique aux pays qu'il veut soumettre, afin d'écraser toute velléité d'indépendance vis-à-vis des États-Unis, c'est la méthode que Trump utilise régulièrement. Mais c'est aussi la politique de l'impérialisme américain afin de conforter sa domination. Dans cette région du monde, cela s'est traduit notamment par deux guerres contre l'Irak, une première fois en 1990 et la deuxième treize ans plus tard. Ces interventions militaires ont entraîné la déstabilisation de ce pays, mais aussi celle de toute la région.

L'approfondissement de la crise d'une part, l'attitude particulièrement provocante de Trump de l'autre, multiplient les risques d'escalade.

Aline Rétesse

Tueur d'élite

Une fois n'est pas coutume, un membre des Navy Seals, commandos d'élite de la marine américaine, est jugé en cour martiale à San Diego pour meurtre avec préméditation.

L'armée américaine ne lui reproche pas d'avoir tué une fillette en Afghanistan; ni d'avoir arrosé des immeubles de roquettes et de balles de mitrailleuse au hasard, en Irak, en dehors des zones de combat;

ni de s'être vanté d'avoir tué plus de 200 personnes, en tant que sniper, au cours de la bataille de Mossoul, dont un vieil homme, quatre femmes et une jeune fille. Ces horreurs ont été couvertes par sa hiérarchie et il a été décoré à plusieurs reprises pour « héroïsme et mérite ».

En revanche, le meurtre au couteau d'un adolescent irakien en 2017, après qu'il avait été capturé, blessé et

soigné, puis la pose-photo devant son cadavre, n'ont pas pu être étouffés. Les hommes sous les ordres de ce tueur, choqués, l'ont dénoncé.

La justice militaire américaine le condamnera peut-être. Mais d'ores et déjà les proches de Trump ont laissé entendre que le président graciera de toute façon celui qu'il appelle « héros de guerre ».

Lucien Déroit

Brésil : la réforme des retraites contestée dans la rue

Vendredi 14 juin au Brésil, des millions de salariés et d'étudiants ont répondu à l'appel des dix confédérations syndicales contre la réforme des retraites et la réduction des fonds consacrés à l'éducation.

Des banderoles et des militants réclamaient aussi le départ de Bolsonaro, le président réactionnaire en fonction depuis le début de l'année, celui du ministre de la Justice Sergio Moro, et la libération de l'ex-président Lula.

Les appels à la grève visaient avant tout les transports, qui ont été perturbés dans la majorité des grandes villes. Le matin à Sao Paulo par exemple, une des six lignes du métro était fermée et trois fonctionnaient au ralenti, tandis qu'à Bahia les bus étaient bloqués. Beaucoup d'enseignants et d'étudiants étaient aussi en grève, ainsi que des secteurs comme celui du pétrole menacé par les privatisations. Ainsi, presque toutes les raffineries de Petrobras ont cessé de fonctionner, de même que la poste, les banques, la métallurgie des banlieues ouvrières de Sao Paulo. Selon la CUT, principale confédération syndicale,

45 millions de salariés auraient participé à cette journée.

Dans la soirée, plus de 150 villes ont été parcourues par des manifestations. Un peu partout, des autoroutes et des avenues étaient coupées. À Sao Paulo, les accès à l'aéroport de Guarulhos, le plus important du pays, ont été bloqués par les manifestants. Selon la presse, les cortèges étaient moins fournis que ceux des 15 et 30 mai contre les coupes dans le budget de l'Éducation, et en effet, les travailleurs manifestent souvent moins facilement dans la rue que les étudiants. Mais tous les présents exprimaient le rejet de la réforme des retraites présentée par le gouvernement.

Patrons et gouvernants veulent que les salariés travaillent plus longtemps et touchent une pension réduite. Alors qu'aujourd'hui les travailleurs qui cotisent, soit environ un sur deux, partent



La manifestation du 14 juin dans le Minas Gerais.

en retraite autour de 50 ans, la réforme imposerait un âge minimum de 65 ans pour les hommes et de 62 pour les femmes. De plus, il faudrait pour partir avoir cotisé vingt ans, au lieu de quinze, et quarante ans pour toucher la pension complète. Avec ces nouvelles conditions d'âge et de contribution, le gouvernement espère 200 milliards d'économies sur dix ans. Et encore, il a accepté d'édulcorer son plan, qui prévoyait au départ 300 milliards d'économies et le passage à la retraite par capitalisation.

Devant une telle attaque, toutes les directions syndicales ont dû réagir. Mais les plus collaborationnistes, comme la Force syndicale ou l'UGT, s'affirment déjà prêtes à négocier les détails du plan. De nombreux députés proposent leurs amendements. Quant aux gouverneurs des 27 États, y compris ceux du camp pro-Lula, ils sont pour la réforme : étant de gros

employeurs, ils vont y gagner. Le candidat du Parti des travailleurs qui a remplacé Lula à la présidentielle, Haddad se contente lui aussi de contester certains points de la réforme.

Bolsonaro aura cependant du mal à réunir sur son projet les trois cinquièmes des 513 députés, nombre nécessaire parce que le système des retraites est défini par la Constitution. Le PSL, le parti du président, n'a qu'une cinquantaine de députés. Il lui faudra en convaincre ou en acheter 250. Vu l'impopularité de la réforme, les députés hésitent et les prix montent.

La tâche sera d'autant plus difficile que le ministre de la Justice, Sergio Moro, est mis en cause par les révélations d'Intercept Brasil, un site d'information et de piratage informatique. Les conversations téléphoniques de Moro, alors juge à Curitiba, montrent que, dans le scandale de corruption autour de

Petrobras, il a orienté l'enquête exclusivement sur Lula et ses alliés, en épargnant l'opposition de droite. Le juge, censé être impartial, a fait condamner Lula à douze ans de prison, tout en épargnant volontairement la droite. Ces révélations sonnent le glas de la garantie de compétence et d'intégrité que Moro apportait à ce gouvernement, peuplé d'incapables et d'illuminés sectaires à l'image de Bolsonaro.

Quelles que soient les hésitations des députés, les travailleurs ne peuvent évidemment se fier à eux pour contrer l'attaque contre les retraites. Devant les exigences de la bourgeoisie unanime, les députés de l'opposition de gauche et les dirigeants syndicaux sont eux aussi prêts à les brader, tant il est vrai que c'est la gauche, sous la présidence de Dilma Rousseff, qui avait élaboré les grandes lignes de cette réforme.

Vincent Gelas

Suisse : 14 juin, la grève des femmes

Vendredi 14 juin en Suisse, à l'initiative d'un collectif de syndicats et d'associations, des centaines de milliers de femmes sont descendues dans la rue ou ont interrompu leur travail à 15 h 24, heure à laquelle elles considèrent qu'elles ne sont plus payées.

70 000 d'entre elles se sont réunies à Zurich par exemple, 40 000 à Bâle. Cette manifestation a eu lieu 28 ans après une autre qui avait déjà réuni 500 000 femmes car, même si certaines choses ont changé, elles trouvent à juste titre que l'égalité entre les sexes n'existe toujours pas.

Les femmes protestent contre les discriminations au travail, contre l'inégalité des salaires à travail égal, contre la double journée, contre les violences sexistes

et sexuelles, mais aussi contre le mépris ou l'invisibilité des femmes au foyer. Celles-ci sont 32 %, dans un pays où il n'y a quasiment pas de chômage. Celles qui travaillent subissent une différence de salaire de l'ordre de 20 % en moyenne d'avec l'autre sexe. Comme dans la majorité des pays du monde, elles ont du mal à retrouver un poste après une maternité, à faire valoir leur compétence, à pouvoir cumuler la maternité et une activité

professionnelle.

Les femmes sont surreprésentées dans les emplois de services, les emplois précaires, à temps partiel et les moins payés. Dans ce pays qui apparaît comme riche et évolué, elles n'ont eu le droit de vote qu'en 1971, un congé maternité n'existe que depuis 2005 et la semaine de travail est de 42 h 30 pour les hommes comme pour les femmes. La loi suisse qui définit le viol est encore plus restrictive qu'en France.

Les femmes se sont organisées pour faire la grève des tâches domestiques et de l'éducation des enfants, en plus de la grève sur leur lieu de travail quand elles ont pu. Selon le canton, les autorités



En Suisse le 14 juin, les femmes "pour l'égalité salariale".

ont considéré que ces grèves étaient illégales, obligeant les femmes à prendre une journée de congé.

Elles demandent « plus de temps, plus d'argent et du respect ». Leur grève est autant

dirigée contre les bas salaires que contre cette organisation sociale tournée vers le profit qui favorise toutes les oppressions. Et celle qui touche les femmes n'est pas la moindre.

Inès Rabah

Pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah !

Le collectif pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah appelle à manifester à Paris le samedi 22 juin, journée internationale de défense des prisonniers politiques.

Georges Ibrahim

Abdallah a entamé en octobre dernier sa 35^e année d'emprisonnement. Il lui est reproché sa solidarité militante avec les actes de résistance lors de l'invasion du Liban en 1982 par les troupes israéliennes. Il est

libérable depuis vingt ans et à deux reprises un tribunal d'application des peines lui a accordé la libération. Mais l'État français ne l'a pas libéré, cédant aux injonctions des États-Unis, et accessoirement d'Israël.

Il paie le fait de ne pas avoir renié ses engagements et de rester un anti-impérialiste qui dénonce le sort indigne imposé au peuple palestinien et à tous les peuples opprimés du monde.

Selon son collectif de défense, « il est de nos luttes, nous sommes de son combat ». Pour exiger sa libération, les manifestants se retrouveront à Paris, place des Fêtes, samedi 22 juin à 14 heures.

Salvador : militaires assassins amnistiés

Alors qu'au Salvador, entre 1975 et 1992, la guerre civile de l'armée contre les classes populaires a fait 75 000 morts et disparus, un projet de loi entend amnistier les militaires assassins, ce qui soulève la protestation des familles des disparus.

Au début des années trente, l'armée salvadorienne avait écrasé dans le sang un soulèvement de 15 000 paysans. En même temps, les militaires avaient passé par les armes les militants du petit Parti communiste, dirigé par Farabundo Martí, solidaires des paysans insurgés. Ils avaient alors dit qu'ils voulaient mettre un terme à toute contestation sociale pour au moins trente ans. Trente ans plus tard, l'armée salvadorienne n'avait pas changé de méthode. Quand des travailleurs se mettaient en grève, elle envahissait l'usine et fusillait les grévistes.

Dans les années soixante-dix, un guérilla a pris le nom du dirigeant communiste assassiné. Les

militaires ont alors multiplié les exactions contre les villages de paysans, étiquetés «terroristes marxistes». Ainsi, en 1981, dans le village d'El Mozote, les soldats du bataillon Atlacatl ont massacré froidement 447 adultes, y compris des femmes enceintes, et 539 enfants, pour la plupart âgés de moins de 12 ans ; ces chiffres sont officiels depuis 2017 seulement. Après le massacre, les soldats avaient inscrit sur un mur du village : «Un enfant mort est un guérillero de moins».

Les officiers de ce bataillon avaient été formés par une école militaire des États-Unis, qui avait bénéficié de l'expertise d'officiers de parachutistes français, tortionnaires pendant la



Des familles transportent les cercueils contenant des restes exhumés sur la place d'El Mozote, en 2001.

guerre d'Algérie. Pour l'administration américaine des années 1980, ces crimes militaires qui s'étaient multipliés étaient «une réussite fabuleuse» (sic).

Si le projet de loi déclare imprescriptibles les crimes de guerre ou contre l'humanité, il prévoit des aménagements qui suscitent la

colère des familles des victimes. Les peines de prison de moins de dix ans seront transformées en travaux d'intérêt général et les réparations pécuniaires ne seront versées que si les militaires concernés, ou l'État, sont solvables. De toute façon, les enquêtes pouvant déboucher sur des sanctions seront très limitées. En pratique, ce serait une amnistie de fait, une situation qui convient aussi bien à la droite qu'à la gauche qui se sont partagé le gouvernement depuis trente ans. Le projet est d'ailleurs présenté par des députés des deux partis au nom de la réconciliation nationale, et du pardon des péchés des

militaires.

Un nouveau président a pris ses fonctions le 1^{er} juin à la tête de l'État. Il se présente en rupture avec les deux partis en question et, le jour même, il a fait retirer de l'entrée d'une caserne la plaque qui célébrait en héros l'officier responsable du massacre d'El Mozote. Les familles des victimes espèrent donc que ce président mette un terme au projet d'amnistie.

«L'armée, c'est l'école du crime», disait Anatole France. Il est à craindre que le Salvador, comme le reste de l'Amérique latine, continue de subir cette sinistre forme de scolarité.

Jacques Fontenoy

États-Unis : Guantanamo est toujours là

En 2002, l'État américain avait estimé que la prison de la base militaire américaine de Cuba était le meilleur lieu pour enfermer les prisonniers faits lors de son intervention armée en Afghanistan.

C'était une mesure provisoire, prise en dehors de tout cadre légal... mais dix-sept ans après cette prison est toujours là et l'extrême lenteur de la justice militaire fait qu'elle prend des allures de maison de retraite médicalisée pour la quarantaine de prisonniers qui y moisissent encore. Obama avait promis la fermeture de cette prison, mais le Congrès s'y était opposé et Trump est resté sur la même ligne. Tout est donc fait pour que la prison reste ouverte jusqu'en 2043. Le prisonnier le plus âgé, s'il est encore vivant à cette date, aura alors 96 ans.

En conséquence, la prison s'équipe de barres

d'appui dans les cellules, de rampes d'accès pour les fauteuils roulants, de déambulateurs et d'appareils orthopédiques. Guantanamo prévoit aussi des masques pour les apnées du sommeil, des appareils de dialyse et des soins palliatifs, ce qui va entraîner la construction d'un nouveau bâtiment. Des travaux d'aménagement pour des lits médicalisés et des douches adaptées sont aussi envisagés.

Plusieurs prisonniers souffrent des conséquences des tortures infligées quand ils étaient retenus dans les prisons secrètes de la CIA. Un détenu palestinien avait alors été confiné dans un

cercueil et avait subi 82 simulations de noyade. Un Indonésien a besoin d'une prothèse du genou parce qu'il portait constamment des fers aux chevilles. Un Saoudien, sodomisé par ses geôliers, souffre de douleurs rectales...

Comme il n'est pas question de s'adresser aux médecins cubains, l'armée américaine pourrait utiliser l'hôpital militaire le plus proche, situé à 1 300 km de là en Floride. Mais comme il est interdit de faire venir les prisonniers de Guantanamo en territoire américain, les médecins des différentes spécialités doivent se déplacer, tout cela moyennant un budget de fonctionnement grandissant. Mais qu'importe, la grande démocratie américaine se vengera jusqu'au bout!

J. F.

Armement nucléaire : c'est de la bombe... pour les profits

Le dernier rapport de l'Institut international sur la Paix de Stockholm (Sipri) souligne que les armes nucléaires sont moins nombreuses dans le monde, mais plus modernes.

Début 2019, neuf pays –les États-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne, la France, la Chine, l'Inde, le Pakistan, Israël et la Corée du Nord– détenaient 13 865 armes nucléaires. Cela en représenterait 600 de moins qu'en 2018, et bien moins qu'au milieu des années 1980, lorsque leur nombre atteignait presque 70 000. La baisse des dernières années serait essentiellement le fait des États-Unis et de la Russie, qui détiennent à eux deux 90% de l'arsenal atomique mondial.

Il reste en tout cas aux grandes puissances de quoi faire sauter plusieurs fois la planète ! D'autant qu'elles produisent moins mais mieux : les armes restantes sont des bijoux de technologie qui,

bénéficiant des progrès les plus récents, sont donc potentiellement encore plus meurtrières. Dans cette économie capitaliste complètement folle, des milliers d'ingénieurs, de techniciens et d'ouvriers consacrent des millions d'heures de travail, de recherche et de savoir-faire dans le but de tuer le plus grand nombre d'êtres humains, le plus vite possible.

Mais pour des entreprises comme Safran, Airbus, Dassault ou Thales, pour ne citer que les groupes français, le marché de la mort est particulièrement lucratif. Et comme, en plus, il est garanti par des commandes d'État, les profits sont assurés.

Jacques Le Gall



Service national universel : c'est reparti comme en 14

Plus de vingt ans après sa disparition, le service militaire revient par la petite porte. Le nouveau service national universel (SNU) promis par Macron a commencé à se mettre en place le 16 juin avec une première intégration de 2 000 adolescents de 15 à 16 ans sur 13 départements pilotes, avant d'être progressivement étendu jusqu'à 800 000 jeunes par an.

La première phase de ce service est un stage obligatoire de douze jours, dit de cohésion sociale. Selon le secrétaire d'État Gabriel Attal, les jeunes sont accueillis par des militaires ou des éducateurs qui leur donnent leur paquetage puis les répartissent dans des maisons de dix. L'uniforme est obligatoire et les journées, strictement réglementées, débutent par le salut au drapeau suivi de la *Marseillaise*. Viennent ensuite des sessions de formation sur la défense nationale ou les valeurs de la République, sans oublier un chapitre sur l'écologie, valeur devenue incontournable quand on connaît les résultats électoraux des Verts. Du point de vue des activités sportives, « il y aura une expérience que l'on peut rapprocher de la préparation militaire »,

explique Attal, comme le parcours du combattant ou un raid de commando, mais sans le maniement des armes. Ensuite, ces jeunes devront effectuer une mission d'intérêt général de deux semaines auprès d'associations, de maisons de retraite ou de services de pompiers.

Il est vrai que le SNU sera pour beaucoup de jeunes une occasion de vivre en collectivité, avec à la fois les contraintes que cela entraîne et les camaraderies qui se créent. Cette expérience leur sera peut-être utile, à une époque où les colonies de vacances, qui permettaient ce genre de relations des jeunes entre eux, et entre jeunes et adultes, sont en déclin. De plus, celles-ci se spécialisent dans des activités onéreuses telles que le nautisme ou

l'équitation et deviennent financièrement inaccessibles à beaucoup d'enfants des couches populaires.

Mais tel n'est pas le but réel de l'instauration du SNU. Une couche de vernis social a beau avoir été collée à ce service, affirmant qu'avec lui les jeunes feront l'expérience d'être utiles à la collectivité, l'essentiel n'est pas là. Il s'agit de créer une occasion de leur inculquer les prétendues valeurs de la République, une idéologie bien rétrograde que défend l'armée et dans laquelle se retrouvent Macron et les bons bourgeois réactionnaires qu'il cherche à séduire. Au son de la *Marseillaise* et du clairon, il s'agit de faire assimiler le nationalisme béat et l'obéissance aveugle aux ordres comme des évidences indiscutables, au nom comme toujours des valeurs de la France, un concept dans lequel se mêlent les intérêts des riches et des pauvres, des patrons et des ouvriers, comme s'ils étaient identiques, toujours au profit bien sûr des premiers.

Marianne Lamiral



Salon du Bourget : pas de crise pour les engins de mort

Si le gouvernement laisse s'écrouler les services de santé, il est un domaine où il s'acharne à anticiper sur les besoins : celui de l'armement. Le Salon de l'aviation civile et militaire qui s'est ouvert au Bourget a été pour Macron l'occasion de dévoiler une maquette du prochain avion de combat européen.

Le successeur du Rafale serait davantage qu'un avion. Il s'agirait d'un système combinant, outre l'avion lui-même, des drones, des satellites, et plus si affinités. Il devrait être entièrement opérationnel vers 2040 et serait construit par la France, l'Allemagne et l'Espagne, dont les ministres des Armées ont fait le déplacement au Bourget. Les contribuables de ces pays devront donc financer, outre une grande partie des études, l'achat par leurs armées de l'air respectives du nouvel engin et garantir ainsi avec leurs impôts un marché captif pour les industriels. Ces commandes amorceront la pompe pour les ventes à d'autres pays et, si quelque intervention militaire permet alors de montrer l'efficacité destructrice du nouvel engin de mort,

comme le Rafale l'a fait en Libye ou au Moyen-Orient, ce sera pain bénit pour les fabricants. Ils pourront afficher dans les salons de l'armement que leur produit a été testé sur le terrain. Ce qui est un désastre pour les populations sur lesquelles pleuvent les bombes est un atout pour le commerce.

Les industriels se sont réparti les rôles. Dassault, Airbus, Safran, Thales, ainsi que le groupe allemand MTU pour les moteurs, sont du projet. Celui-ci n'en est certes qu'à ses débuts, et bien des aspects vont faire l'objet d'après discussions, comme l'équilibre entre les différents participants ou la possibilité pour l'un d'entre eux de bloquer les exportations vers certains pays. Par exemple, l'Allemagne n'exporte pas, pour l'instant, d'armes vers l'Arabie saoudite, l'un des principaux clients de la France. Mais déjà quatre milliards vont être investis par Paris et Berlin d'ici 2025, date à laquelle devraient voler les premiers prototypes. Et ce n'est qu'un début.

Gouverner, c'est prévoir... comment arroser les capitalistes.

Daniel Mescla



Gabriel Attal et des jeunes du SNU.

Chlorpyrifos : des ravages annoncés

On sait les dégâts provoqués par le chlordécone, ce pesticide qui a été utilisé pendant des dizaines d'années dans les bananeraies, notamment aux Antilles.

On sait les ravages qu'il a entraînés chez les ouvriers de la banane, les cancers de la prostate induits par ce poison qu'on a continué à épandre pendant près de vingt ans après qu'à la fin des années 1970 les risques sanitaires avaient été signalés. Le même scandale sanitaire criminel se profile avec le chlorpyrifos.

Le chlorpyrifos appartient à une gamme de

substances chimiques qui ont été utilisées comme agents innervants pendant la Deuxième Guerre mondiale, puis comme insecticides, certes à doses infiniment plus faibles. Depuis une cinquantaine d'années, ce pesticide est utilisé en agriculture pour détruire les pucerons et les chenilles.

À la fin des années 1990, l'autorisation d'utilisation

de ce pesticide aux États-Unis et dans l'Union européenne a été renouvelée, après des études réglementaires qui ont estimé le produit peu ou pas toxique. Ces études avaient été conduites par Dow Chemical soi-même, la multinationale agrochimique qui produit et commercialise le chlorpyrifos!

D'autres études de suivi des populations, conduites pendant des années, ont montré que l'exposition à ce pesticide avant la naissance ou dans les mois qui

suivent est associée à un retard de développement du cerveau des enfants, avec déficit du développement mental et du QI. D'autres ont pu prouver des lésions cérébrales précoces chez des enfants dont les mères vivaient à moins de deux kilomètres des lieux de pulvérisation du pesticide. Toutes ces études conduites indépendamment de Dow Chemical ont mis en évidence la toxicité du chlorpyrifos pour le développement du système nerveux central des enfants, tant en

raison des traces du poison qui restent dans les fruits et les légumes que de sa suspension dans l'air après les pulvérisations.

Huit pays européens n'autorisent plus son utilisation. En France, l'interdiction reste partielle puisqu'il reste une exception pour les épinards, dont les graines peuvent toujours être enrobées par le pesticide. Comprenez qui pourra! Sinon que le poids financier des multinationales est tel que leurs intérêts passent bien avant la santé des populations.

Sophie Gargan

Anciens verriers de Givors : les patrons soutenus par le Conseil d'État

Les anciens verriers de Givors, dans le Rhône, se battent depuis maintenant dix ans, après avoir constaté que de nombreux anciens salariés de cette verrerie, fermée en 2003, étaient malades : en 2015, déjà 277 étaient tombés malades et 148 décédés. Dans la verrerie, ils avaient été exposés à de nombreux produits dangereux : arsenic, cuivre, plomb, silice, solvants, hydrocarbures et amiante.

Au cours de leur lutte et de leurs nombreuses actions devant les tribunaux, ils ont réussi à faire condamner l'entreprise pour des

cas individuels, reconnus comme maladies professionnelles. L'employeur, OI Manufacturing (qui avait succédé à BSN-Glasspack) a

même été condamné trois fois pour faute inexcusable, pour ne pas avoir pris de mesures de précautions contre des dangers dont il avait connaissance.

Mais les anciens verriers voudraient aussi que le site industriel soit reconnu « amianté », pour que les anciens salariés bénéficient d'un suivi médical et que ceux encore en activité puissent partir en

préretraite. Cette demande a été refusée par le ministre du Travail, puis le tribunal administratif, puis la cour d'appel administrative, et maintenant le Conseil d'État, sous divers prétextes entre autres : il n'y aurait pas de preuves que tous étaient exposés, ou qu'ils l'étaient un temps suffisamment long, preuves bien difficiles à apporter des années après la fermeture.

Pourtant, quatre autres verreries semblables à celle de Givors ont été reconnues « amiantées ». Par leur décision, tous ces juges et ces politiciens montrent bien dans quel camp ils se situent : celui d'un patronat qui a empoisonné ses salariés pendant des années. Mais les anciens verriers ne lâchent rien non plus et d'autres actions sont en cours.

Correspondant LO

STMicroelectronics – Grenoble : l'usine à gaz des rémunérations

Comme chaque année, les négociations entre syndicats et direction, qui portent essentiellement sur les salaires, ont débuté à STMicroelectronics.

L'entreprise a affiché l'an dernier des profits record (1,29 milliard de dollars). Mais pour les actionnaires, ce n'est pas encore assez. La direction a déclaré aux salariés qu'ils coûtaient trop cher. La vingtaine de dirigeants, eux, se sont pourtant augmentés d'environ 50 % par an ces deux dernières années, ce qui leur fait en moyenne deux millions d'euros annuels par personne.

Mais les salariés sont à un autre régime. En plus d'une charge de travail qui

ne cesse d'augmenter, et d'une volonté de faire venir certains les samedis, ils ont mis en place une politique salariale compliquée et à la tête du client : augmentations dérisoires pour les opérateurs et techniciens ; pas d'augmentation pour la plupart des ingénieurs et cadres ; mais des primes au mérite et des augmentations de salaire pour ceux jugés les plus méritants, avec actions gratuites pour certains.

L'équipe dirigeante explique qu'il faut raisonner

en rémunération globale et donc prendre en compte les à-côtés, comme la cantine, la mutuelle ou les transports. Mais si elle espère avec cela étouffer le mécontentement qui monte, elle risque d'en être pour ses frais.

Des rassemblements syndicaux ont eu lieu sur les différents sites, Rennes, Tours, Grenoble, Crolles et Rousset, pour exiger 150 euros pour tous. À Grenoble, les discussions vont bon train parmi les salariés : dans ces conditions, il n'est pas question d'accepter les efforts supplémentaires demandés par la direction, comme rester le soir ou revenir les samedis.

Correspondant LO



Itirémia – Marseille : toujours plus... de travail, pour un petit salaire !

Les employés d'Itirémia, à la gare Saint-Charles de Marseille, se sont mis en grève le 11 juin contre la dégradation de leurs conditions de travail et de salaire. Mardi 18 juin, ils continuaient leur mouvement en manifestant chaque jour dans la gare.

La SNCF utilise cette société sous-traitante, rachetée récemment par Samsic, un leader des services aux entreprises avec 90 000 salariés, pour tirer sur les coûts.

À une vingtaine, les travailleurs d'Itirémia doivent assurer de plus en plus de tâches en se relayant de 4 h 30 du matin au lendemain à 1 heure du matin : chargement et déchargement des colis, des envois de La Poste, du Sernam, des bagages des groupes, des voitures de l'auto-train. Ils gèrent la consigne et les objets trouvés. Ils assurent l'accompagnement

des personnes à mobilité réduite, leur permettant de prendre le train dans de bonnes conditions.

La suppression des primes alors que certains salaires plafonnent à 1 200-1 300 euros, le mépris de l'encadrement, la charge de travail qui augmente sans cesse, c'est tout cela qui a fait monter la colère.

Les employés se sont mis en grève à la quasi-unanimité pour obtenir l'amélioration de leurs conditions de travail et de management, ainsi qu'une revalorisation des primes. À ce jour, ils tiennent bon.

Correspondant LO

Sanofi – Mourenx : grève contre les empoisonneurs

Plusieurs tests réalisés en début d'année ont révélé que onze salariés sur la soixantaine que compte l'usine Sanofi de Mourenx, dans les Pyrénées-Atlantiques, avaient des traces d'acide valproïque dans le sang.

Il s'agit d'un composant utilisé dans la fabrication de la Dépakine, ce médicament qui a fait scandale en provoquant des malformations chez des milliers d'enfants après avoir été prescrit à des femmes enceintes.

La CGT de l'entreprise exige de la direction que des départs anticipés en congés de fin de carrière soient proposés au personnel exposé

aux rejets toxiques. Elle réclame aussi une amélioration des conditions de travail et l'embauche de plusieurs CDI dans cette entreprise qui recourt de plus en plus à l'intérim. Pour imposer ces revendications, les salariés ont décidé de débrayer à partir de mardi 18 juin.

Cette usine avait déjà suscité l'indignation des

salariés et des riverains l'été dernier, après les révélations de ses rejets de bromopropane à des taux jusqu'à 190 000 fois supérieurs à la norme. Les capitalistes ne connaissent aucune limite. Ni la santé de leurs salariés, ni celle des consommateurs et de la population ne comptent face à leur soif de profits. Seuls les travailleurs pourraient mettre hors d'état de nuire ces empoisonneurs, en les expropriant pour pouvoir contrôler la production de A à Z.

Correspondant LO

BTP : deux morts pour le profit

Le 7 juin, deux ouvriers sont morts, leur nacelle s'étant décrochée sur un chantier à Épinay-sur-Seine, en Seine-Saint-Denis. Ils travaillaient sur une installation thermique au 18^e étage.

La veille, des vents violents avaient soufflé sur

le chantier mais l'autorisation de travailler le samedi avait quand même été délivrée, la météo s'annonçant plus clémente. Le chantier est maintenant suspendu et l'enquête a déjà montré que ces deux ouvriers étaient des sans-papiers, un Marocain

et un Algérien, employés comme souvent par des sociétés sous-traitantes.

Perdre sa vie à la gagner, c'est le risque que courent tous ces travailleurs du bâtiment dans un secteur dangereux. Entre 2010 et 2014, selon les chiffres de la Cnam-TS

(Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés), 1 008 travailleurs du BTP sont morts d'accidents du travail, de maladies professionnelles ou d'accidents de trajet. Les enquêtes, toujours très longues, pointent rarement du doigt les vrais

responsables, ces grosses entreprises du bâtiment qui emploient régulièrement des travailleurs sans papiers, font appel à des sociétés de sous-traitance sur des chantiers dangereux, où la sécurité est loin d'être la priorité.

Cédric Duval

Hôpitaux du Maine-et-Loire : "de l'épuisement au soulèvement"

Depuis plus d'un mois, les mouvements de grève dans le secteur de la santé se sont multipliés dans le Maine-et-Loire, au sein du CHU d'Angers comme dans bien d'autres établissements.

Dès le 2 mai, au CHU d'Angers, les travailleurs des Urgences ont rejoint le mouvement de grève débuté dans d'autres hôpitaux, afin d'obtenir le remplacement sans délai des absences, la création de postes de jour comme de nuit, ainsi qu'une revalorisation salariale. Ce mouvement prenait le relais de celui mené depuis la mi-avril par les salariés de la Stérilisation centrale, qui venaient d'obtenir une satisfaction partielle sur les remplacements et la prime pour travaux insalubres.

Fin mai, plusieurs services ont rejoint les grévistes des Urgences pour interpeller ensemble la direction : les ambulanciers, le

brancardage, l'Hépatogastrologie et la Pneumologie, où dix arrêts maladie demeureraient non remplacés. L'entrevue n'ayant rien donné, les salariés de la Pneumologie ont décidé la grève pour mardi 11 juin. Leur mouvement a continué le jeudi 13 et a été reconduit le mardi 18. Entre-temps, les secrétaires médicales ont aussi débrayé pour poser leurs revendications.

Au fil des semaines et des grèves, la conscience qu'une lutte généralisée est indispensable fait donc son chemin au CHU.

Ailleurs dans le département, les mêmes problèmes suscitent la même colère. Dans tous les établissements,

à un degré ou à un autre, ce sont les économies de personnel, les restructurations, le même mépris pour les patients et pour le personnel. Ainsi, le mardi 11 juin, c'est l'hôpital de Longué qui s'est mis en grève. Peu de temps auparavant, quatre jours de grève avaient permis aux salariées des Ehpad de la Mutualité d'obtenir l'embauche de deux salariés, plus un pool de six CDI. Quant aux travailleurs du Cesame, hôpital psychiatrique situé près d'Angers, ils ont eux aussi fait grève et manifesté pendant plusieurs jours pour réclamer des moyens.

Par sa seule durée, la grève des Urgences a renforcé le climat de combativité, l'envie de réagir face à une situation inacceptable. De nouvelles actions étaient prévues la semaine

du 17 juin par les salariés de la Pneumologie et des Urgences. Depuis début mai, dans ce service, grévistes et syndicats ont créé un comité d'organisation de la grève qui décide des actions et publie un journal de la grève diffusé largement. De nombreuses actions ont été menées : interpellations de la direction, manifestation auprès de l'ARS (Agence régionale de santé), opération self gratuit, manifestation sur le pont du tramway, participation à la manifestation de Paris le 6 juin et diffusion d'un tract aux usagers et à l'ensemble des travailleurs de l'hôpital.

Comme l'a bien dit une infirmière dans la presse locale : « On est poussés à bout. C'est l'épuisement qui nous pousse au soulèvement. »

Correspondant LO

Hôpital psychiatrique du Vinatier : réactions contre les coupes budgétaires

La direction de l'hôpital du Vinatier à Bron, dans le Rhône, a annoncé l'an dernier son intention de faire 10 millions d'euros d'économies sur le budget.

C'est dans ce cadre qu'elle a essayé de supprimer, en avril dernier, les chèques restaurant pour les 500 agents travaillant dans les services extérieurs de

l'hôpital, et ne pouvant donc pas se rendre au self.

La direction économisait ainsi 400 000 euros, mais pour les agents c'était une perte de 860 euros sur

l'année ! Cette annonce a soulevé l'indignation et entraîné une réaction collective. Lors d'une opération self gratuit, près de 200 travailleurs se sont rassemblés sur le temps de midi. D'autres rassemblements ont eu lieu lors des semaines suivantes. Mi-juin,

la direction a fini par abandonner son projet.

De nouvelles attaques ne manqueront pas de tomber. Nul doute qu'elles déclencheront de nouvelles réactions des travailleurs de l'hôpital.

Correspondant LO

Ehpad - Le Plessis-Robinson : des méthodes qui ne passent pas

L'Ehpad Les 4 Saisons du Plessis-Robinson, en banlieue parisienne, dépend du groupe Partage et vie, dépendant lui-même du groupe Caisse d'épargne.

C'est en principe une maison dépendant du privé non lucratif, mais force est de constater que les méthodes de management n'ont rien à envier aux maisons

de retraite du privé.

C'est contre cette gestion que le personnel s'est mis en grève dimanche 16 juin. Comme partout, on retrouve le non-remplacement des

absents, même lorsque ce sont des absences pour maladie ou pour soigner un enfant malade, et alors qu'il y aurait des vacataires pour tenir les postes. Le glissement des tâches a pour résultat que la direction fait faire à du personnel non soignant celles qui ne sont pas

de son ressort. Les conditions de travail se dégradent, avec une pression pour que les salariés les acceptent, et des vestiaires et des toilettes aux conditions d'hygiène limites.

Il faut ajouter à cela de nouveaux horaires prévus pour début juillet mais que la directrice n'a pas pris la peine de venir expliquer au personnel. Elle a récidivé dans cette attitude au cours d'une rencontre avec les grévistes : « Tout cela, ce ne sont pas des revendications. » Circulez, il n'y a rien à voir !

La direction restant dans ses bureaux et refusant de discuter, les travailleurs ont repris leur mouvement. Mardi 18 juin, il y avait un nouveau venu devant la maison de retraite : un huissier commandé par la direction !

Dans la matinée, le maire du Plessis-Robinson est venu voir la directrice pour lui demander de rencontrer les grévistes. À suivre...

Correspondant LO



Devant l'Ehpad Les 4 Saisons.



Dans nos bulletins d'entreprise

Tous dans la même galère

Grâce à la mobilisation nationale des Urgences, la Pédiatrie de l'HFME a obtenu 5 postes d'AP et la direction doit recruter des PUER à la sortie des écoles. Les directions sont conscientes que ce mouvement pourrait faire tache d'huile et elles essaient d'éteindre l'incendie. En effet, c'est bien à cette politique de restrictions budgétaires que nous sommes tous confrontés dans tous les services. C'est dans tous les services qu'on a à se défendre et à défendre la santé des patients.

Hôpital Édouard Herriot

Il fallait oser !

À l'Hôtel-Dieu, dans le service Brocéliande, deux postes d'aides-soignants sont vacants depuis février. Comme les remplacements se font au compte-gouttes, les collègues sont épuisés. La direction ne donne pas de renfort, mais elle prétend faire un travail sur le bien-être des soignants avec relaxation, massage, courte sieste... Voilà ce qui s'appelle se moquer du monde !

CHU Rennes

Non au régime minceur

La direction du CHU veut supprimer 30% des postes de diététiciens. Leur rôle auprès de patients, qui ont souvent des problèmes d'appétit, est pourtant particulièrement important. Et de toute façon, leur travail va retomber sur les autres collègues. Supprimer des postes de diététiciennes, c'est mettre patients et soignants à la diète.

CHU de Toulouse

Y a pas urgence ?

La semaine dernière les agents des Urgences en grève ont manifesté devant les bureaux de la direction contre le manque de lits et l'insuffisance de personnel. Si la direction a dû recevoir une délégation, elle n'a tout au plus accordé qu'un poste d'AS supplémentaire à l'accueil. Et elle s'est bien gardée de dire qu'elle avait par contre décidé de fermer 36 lits.

Elle se contrefiche des hospitaliers et des patients.

CHU de Nancy

La Poste : À Paris, la réorganisation, c'est la désorganisation !

Depuis plusieurs années, La Poste supprime des dizaines de milliers d'emplois et, pour cela, restructure tous les deux ans chaque bureau, notamment à Paris.

Au bureau de Paris 11, la dernière réorganisation a été mise en place en mai, faisant disparaître dix postes sur un effectif d'environ 200 personnes. Pour cela, toutes les tournées ont été revues par la direction. Elle a même mis en place le travail cinq samedis sur six.

Du coup, c'est encore plus la pagaille que lors des précédentes restructurations. Entre les casiers de tri des facteurs auxquels il manque des cases et le courrier qui s'empile, faute

de personnel pour faire le travail, on ne sait plus où donner de la tête. Certains n'ont même plus de poste de travail attribué et naviguent sur les différents casiers pour récupérer les lettres à distribuer. Lors de la désignation des nouvelles tournées, la direction a même remis par erreur un plan d'un autre arrondissement à chaque facteur. S'ils connaissent aussi bien Paris, on comprend que leurs experts estiment les tournées faisables !

Comme dans tous les bureaux, la direction veut généraliser à Paris 11 les tournées dites en mixte, avec l'instauration de pauses méridiennes non payées. Pour cela elle a ouvert deux nouveaux « îlots » : des petits bureaux satellites, plus proches de certaines tournées, dépendants du bureau de Paris 11 mais dans lesquels les facteurs travaillent le matin et l'après-midi, samedi compris. L'un d'entre eux est si petit que les facteurs ne peuvent pas tous y travailler en même temps. Ils doivent même faire une rotation avec les guichetiers pour y manger, la salle de pause étant trop petite pour



Les postiers de Paris 11, en décembre 2018.

les accueillir tous.

La direction a voulu supprimer des postes le plus vite possible et elle semble s'être perdue elle-même

dans sa restructuration. En tout cas, les postiers n'ont aucune raison de continuer à en faire les frais.

Correspondant LO

Une arrestation inadmissible

Gaël Quirante, secrétaire départemental de Sud Poste 92 et militant du NPA, a été arrêté chez lui par la police dimanche 16 juin à l'aube et placé en garde à vue.

Il n'a été libéré que le lendemain, la police n'ayant manifestement contre lui pas de charge sérieuse. Entre-temps, postiers et militants s'étaient rassemblés devant le commissariat où il était retenu.

Le prétexte de cette arrestation était la tentative d'occupation du siège de La Poste à Paris par des postiers des Hauts-de-Seine lors de leur lutte. Depuis quinze mois, une partie d'entre eux se battent contre les suppressions d'emplois, l'aggravation des conditions de travail et la précarité qu'impose la



Rassemblement de soutien à Gaël Quirante.

direction. Celle-ci leur refusant désormais toute négociation de fin de conflit, ils demandaient à rencontrer un interlocuteur. C'est la police qui est arrivée en force pour les expulser.

Dans tous les départements, la direction de La Poste multiplie les sanctions à l'égard de militants syndicaux qui résistent aux suppressions d'emplois. La moindre prise de parole pour s'adresser à

des camarades de travail est immédiatement sanctionnée. Elle espère ainsi faire baisser la tête aux postiers et les obliger à accepter sans rien dire la continuation d'un plan qui a déjà fait 100 000 suppressions d'emplois en dix ans.

Cette répression doit cesser et il faut obliger La Poste à mettre fin à son plan de destruction des emplois.

Daniel Mescla

À Rennes, une convocation qui ne passe pas

Vendredi 14 Juin, à la PIC Armorique, un postier du secteur Relevage de courrier des entreprises était convoqué par la direction. Son crime était d'avoir osé dénoncer le fait que l'encadrement s'était permis de faire rester des alternants gratuitement après la fin d'une vacation, pour rattraper du tri en retard.

Au moment de l'entrevue, les postiers de ce service ont décidé en majorité d'accompagner leur camarade. Ils ont manifesté dans le hall et se sont mis en grève. La direction a dû reporter l'affaire.

À la PIC Armorique, ce n'est pas la première fois que des postiers subissent des pressions individuelles en étant convoqués dans un bureau. Les jeunes embauchés sont particulièrement visés, car les patrons de la PIC voudraient leur inculquer la culture d'entreprise et font tout pour les dissuader de contester et bien sûr

de faire grève. Cette fois-ci, ils sont tombés sur un os. Ils ont dû ravalier leur prétention face à des travailleurs, jeunes et moins jeunes, fiers de montrer leur solidarité.

Comme tous le disaient, cela fait du bien ! Pour mettre au courant tous les postiers de la PIC des raisons de leur grève, ils se sont aussi adressés par tracts aux autres services. Leur réaction collective a été ressentie par beaucoup comme un encouragement à ne pas se laisser faire face à l'autoritarisme des patrons de La Poste.

Correspondant LO

Radio France : grève contre les suppressions de postes

La grève des salariés de Radio France appelée mardi 18 juin par plusieurs syndicats, dont la CGT, la CFDT, FO ou encore le SNJ, Syndicat national des journalistes, SUD ou l'UNSA, a été suivie par une majorité du personnel.

Un communiqué du Syndicat national des journalistes déclare : « Au-delà des antennes, c'est bien toute la maison qui s'est mobilisée, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales : on compte ainsi 85 %

de choristes en grève et des services administratifs fortement mobilisés. »

Il s'agissait pour eux de protester contre le plan d'économies annoncé par la direction début juin, qui entraînerait

270 suppressions de postes d'ici 2022 (sur 4600), en incitant à des départs dits volontaires. Il serait question également de supprimer des jours de congés et de réorganiser les rythmes de travail, et tout salarié sait que cela signifie, en particulier plus de flexibilité. Tous les corps de métier seraient concernés.

La présidente du groupe, Sibyle Veil, en poste depuis avril 2018, justifiait ces

mesures en expliquant : « Si nous ne faisons rien, Radio France aura un déficit de 40 millions d'euros d'ici à 2022. [...] À cet effort s'ajoutent 20 millions d'euros alloués à la transformation numérique de Radio France. » Elle n'a pas hésité à faire l'habituel chantage à l'emploi. En effet elle a annoncé que, si les salariés n'acceptaient pas de faire une croix sur des semaines de congé, ou s'il n'y avait

pas d'accord avec les syndicats, il pourrait y avoir non pas 270 mais 390 suppressions de postes.

Qu'il s'agisse d'un service public comme Radio France ou d'une entreprise privée, de journalistes ou de secrétaires, c'est toujours aux salariés qu'on demande de payer les pots cassés. Ceux-ci ont tout à fait raison de ne pas l'accepter.

Aline Rétesse

General Electric – Belfort : mille fois non aux licenciements !

La direction de General Electric France voudrait boucler son plan de 1 050 licenciements et suppressions de postes en quatre mois. Il concerne 800 travailleurs des Turbines Gaz Belfort, soit la moitié des effectifs de ce secteur. Cette annonce a plongé beaucoup de salariés dans l'angoisse mais a aussi suscité de la colère.

Vendredi 8 juin, les travailleurs étaient plusieurs centaines à se rassembler à la porte de l'usine de Belfort pour bloquer durant plusieurs heures la sortie d'un corps de turbine.

Lundi matin 17 juin, la direction de GE avait programmé la première réunion d'information-consultation avec les syndicats pour lancer son plan. Les salariés de Turbines Gaz ont massivement

répondu à l'appel de l'intersyndicale CGC, SUD et CGT pour empêcher la tenue de cette réunion. Les syndicats ne voulaient pas pour le moment discuter d'un plan « illégal », compte tenu des engagements pris et non tenus par GE au moment du rachat d'Alstom Énergie.

Les salariés de Turbines Gaz sont venus à un millier de tous les ateliers et bureaux de Belfort et Bourgogne pour

envahir le hall du bâtiment, et dénoncer ce plan annonceur de la fermeture. Le directeur du site est venu dire, sous les huées, son regret d'un manque de « débat serein et constructif » ; cette réunion a été reportée au 21 juin dans un lieu extérieur non communiqué. Quelques travailleurs parmi les 34 de GE Chonas, dans l'Isère, étaient venus car comme tous, ils sont très inquiets de la « promesse » d'être vendus.

L'intersyndicale s'en remet maintenant à Macron qui aurait le pouvoir, s'il le voulait, d'empêcher GE de dépecer les sites de Belfort et Bourgogne et de l'obliger à diversifier ses investissements dans l'aéronautique, l'hydrogène, le nucléaire, etc. Le ministre Le Maire et après lui tous les élus politiques locaux promettent par exemple que pour chaque euro investi par GE, l'État apportera la même somme, avec d'autres aides « attractives », dont les collectivités locales ne sont pas avares. C'est ce qui a été largement fait lors du rachat de la branche Énergie d'Alstom. On en connaît les résultats.

La prochaine protestation



Belfort le 17 juin, rassemblement des salariés de Turbines Gaz.

attendue est samedi 22 juin. Les travailleurs et la population sont appelés par les syndicats, les élus et les politiques de tous bords à une grande manifestation « citoyenne » pour la sauvegarde de l'emploi. Même le Medef et la CGPME s'y associent ! Comme s'ils ne faisaient pas partie des principaux responsables des licenciements et des fermetures d'usines dans le pays !

Il est tout à fait dans la logique des choses que les travailleurs contraints à une lutte défensive cherchent des appuis là où ils pensent en trouver. Mais ce n'est évidemment pas sur ces gens-là qu'ils peuvent compter pour maintenir leur emploi.

Parmi les familles ouvrières et populaires de Belfort et la région, l'émotion est grande devant les dégâts sociaux que provoque une saignée dans les emplois telle

que celle-là, décidée uniquement pour satisfaire les appétits d'actionnaires qui n'en ont jamais assez.

Beaucoup de travailleurs sont bien conscients que ni la justice ni Macron ne voudront imposer quoi que ce soit aux actionnaires financiers de GE. Ceux-ci sont en train de désinvestir dans la production car leur préoccupation est, selon leurs termes, de « maintenir une politique budgétaire serrée » pour pouvoir « revenir à un niveau de dividende équivalent à ce que distribuent nos concurrents ». Voilà les vraies raisons de cette nouvelle vague de licenciements !

Eh bien cette manifestation sera l'occasion de le dire et d'exprimer la solidarité de Lutte ouvrière avec les travailleurs de GE qui sont en droit de tout faire pour défendre leur peau.

Correspondant LO

22 juin : Nathalie Arthaud à la manifestation de Belfort

Une grande manifestation ouvrière contre les licenciements à General Electric partira samedi 22 juin à 14 h de la Maison du Peuple de Belfort. Notre camarade Nathalie Arthaud s'y rendra à l'invitation de l'intersyndicale.

Les licenciements et les suppressions d'emplois de la part de groupes riches à

milliards comme General Electric, ou Peugeot qui ferme l'usine d'Hérimoncourt proche de Belfort, pour enrichir les actionnaires, suscitent l'émotion et l'indignation de la population. Il faut interdire à ces grands groupes de licencier et leur imposer de répartir le travail entre tous sans perte de salaire.

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Soudan :

les tueurs du régime et ceux qui les soutiennent

Ce sont les Forces de soutien rapide (RSF) du général Hemetti, le numéro deux de la junte militaire soudanaise, qui ont dispersé dans la violence le 3 juin le rassemblement de manifestants qui se tenait devant le siège de l'état-major à Khartoum. Elles n'en sont pas à leur coup d'essai.

Ces nervis, qui ont commis et commettent encore aujourd'hui les pires atrocités à l'encontre de la population, meurtres, amputation, viols, corps jetés dans le Nil, ont sévi au Darfour sous le nom de « janjawids » avant de devenir des garde-frontières appointés par l'Union européenne pour s'opposer au passage des migrants.

Le dictateur Omar al Bachir, qui vient d'être remplacé, avait recruté ces assassins parmi les groupes arabes soudanais pour écraser la rébellion qui avait éclaté en 2003 dans la province du Darfour. Des cavaliers faisaient irruption dans les villages, violant les femmes avant de les tuer, assassinant les hommes et les enfants. Les habitations étaient brûlées et les survivants ne pouvaient que s'enfuir à travers la jungle vers les camps du Kenya ou de l'Éthiopie, mitraillés par les hélicoptères de l'armée soudanaise.

Dans ce pays où la population meurt de faim, il y a toujours eu de l'argent pour l'armée, financée par l'Arabie saoudite et les

Émirats arabes unis et capable de mobiliser d'importants moyens contre la population. La répression au Darfour a fait des dizaines de milliers de morts et au moins un million de réfugiés. Quand d'autres provinces se sont soulevées à leur tour, dans les États du Kordofan et du Nil bleu, les janjawids rebaptisés « Forces de soutien rapides » ont été envoyés contre eux avec les mêmes méthodes. Ils sont aussi allés se battre au Yémen dans la coalition formée par l'Arabie saoudite, soutenant ainsi les parrains régionaux du régime d'Omar al Bachir.

Mais c'est aussi dans la chasse aux migrants que ces milices se sont rendues tristement célèbres, et dans ce domaine elles ont bénéficié de l'appui de l'Union européenne. En 2014, celle-ci lançait le « processus de Khartoum », établissant un partenariat avec les pays de la région, dont le Soudan, pour arrêter les migrants originaires de la pointe de l'Afrique bien avant qu'ils n'atteignent les côtes méditerranéennes. Des réfugiés



En avril, les manifestants à Khartoum.

soudanais parvenus en Italie devaient aussi être renvoyés dans le pays qu'ils avaient fui.

Une somme de 160 millions d'euros fut allouée en 2016 au régime d'Omar al Bachir pour jouer la garde-frontières de l'Europe, dont la plus grande partie servit à équiper les Forces de soutien rapides qui furent redéployées sur les frontières libyennes, égyptiennes puis érythréennes. Hemetti lui-même se vanta alors d'avoir

arrêté des milliers de migrants. Ceux qui purent parler témoignèrent par la suite avoir été rançonnés, parfois torturés s'ils ne pouvaient payer ou donner le téléphone d'amis pour le faire, et accusèrent les milices d'Hemetti de s'être elles-mêmes transformées en passeurs. Elles géraient les camps de rétention des migrants avec les mêmes méthodes, ce que ne pouvaient ignorer l'Union européenne et en particulier les ministres

de l'Intérieur de France, de Grande-Bretagne, d'Allemagne et d'Italie.

Aujourd'hui, c'est toute la population du Soudan qui est victime de ces méthodes criminelles, auxquelles les soudards du régime se sont entraînés en les exerçant contre les habitants du Darfour et les migrants. L'impérialisme et les classes dominantes qui lui sont liées ont besoin de tels mercenaires pour maintenir leur ordre, au prix du sang.

Daniel Mescla

Marseille : cité Air-Bel, ce n'est pas la belle vie

La population de la cité Air-Bel de Marseille 11^e, qui regroupe plus de 6000 habitants, continue à se mobiliser.

En septembre 2017, un habitant de cette cité âgé de 46 ans était décédé de légionellose, la terrible maladie véhiculée par l'eau. Entre autres, les conduites d'eau de cette cité étaient et restent encore aujourd'hui dans un état déplorable. Les radiateurs descellés et quelquefois fendus, les peintures cloquées par l'humidité, le manque d'étanchéité des fenêtres, les murs des cabibis couverts de moisissure, tout cela n'a pas disparu.

Un certain nombre de travaux ont bien été effectués, mais souvent bâclés. Les photos prises il y a un an montraient les dégâts de l'humidité, les carrelages posés sur les anciens carrelages, les armatures métalliques des balcons à nu, les fenêtres laissant voir le jour et permettant aux

courants d'air de souffler directement dans la pièce, les prises électriques et les câbles à nu. Les rares changements n'ont été effectués que grâce à l'action des locataires dans leur association « Il fait bon vivre dans la cité » et suite à l'arrêté préfectoral pris après cette mobilisation qui avait imposé un certain nombre de travaux ; pourtant, ces photos restent toujours d'actualité.

Les conduites d'eau sont toujours dans un état déplorable et même si certaines ont été changées, les derniers tronçons sont souvent défectueux. Dans beaucoup d'appartements, prendre sa douche relève de l'exploit. Il faut se doucher au jet car les douchettes ne marchent pas. Ensuite ne pas se brûler est un art ; alterner le très

chaud et le froid est parfois la règle.

Quant aux compteurs électriques, une bonne dizaine a pris feu et l'association des locataires demande un contrôle en urgence des circuits.

Dernièrement, quand un locataire dans un T3 délabré avec six personnes a demandé un changement, le loyer qui lui a été proposé dépassait de très loin ses possibilités financières. Tout le monde est resté entassé dans l'ancien appartement avec, de surcroît, des problèmes d'eau et un chauffage défectueux.

Du côté des bailleurs, Logirem, Unicil, une réaction est venue : alors que le dialogue avec l'ancien directeur avait commencé à donner quelques petits résultats, une nouvelle direction a été mise en place en douce.

Correspondant LO

Drahi : marché de l'art, des milliards à ne savoir qu'en faire

Patrick Drahi, le multimilliardaire de la téléphonie et des médias, vient d'acheter Sotheby's, la deuxième société de vente aux enchères au monde. Il a pour cela déboursé plus de trois milliards d'euros, « de sa cassette personnelle », dit la presse.

Voilà au moins qui rassurera un public anxieux des affaires de Drahi. Pour racheter des sociétés de par le monde et se constituer un empire sur lequel le cash ne se couche jamais, ce financier s'est endetté de trente milliards auprès des banques. Comme on voit, cela ne l'empêche pas de disposer de fonds personnels pour ses besoins urgents.

En rachetant Sotheby's, Drahi rejoint deux de ses collègues milliardaires, Pinault, qui détient Christie's, première société organisatrice d'enchères, et Dassault, actionnaire principal d'Artcurial, troisième dans la catégorie. Christie's a vendu l'an passé pour sept milliards de dollars d'œuvres d'art, Sotheby's pour un peu plus de six milliards.

Les marchands, les économistes, les critiques d'art ont tous leur explication quant à l'explosion du marché de l'art qui fait qu'un tableau a pu se vendre 450 millions de dollars, comme le *Salvador Mundi*, attribué à Léonard de Vinci. Mais la seule raison est que l'explosion des profits fait que des capitaux privés gigantesques s'accumulent sans trouver où se placer avec un rendement estimé suffisant. Le marché de l'art, réputé capable de monter jusqu'au ciel, constitue un refuge idéal pour de tels capitaux. Les 450 millions de dollars du *Salvador Mundi* ne disent rien du génie de Léonard, mais tout de la voracité et de la stupidité des capitalistes.

Paul Galois